

Chronique des tendances de la société française

Louis Dirn *

• Cette chronique fait le point sur l'évolution du syndicalisme depuis les années soixante et critique les diverses thèses explicatives de la crise du syndicalisme.

• Ensuite nous présentons les premiers résultats d'une enquête pilote menée par Pierre Vergès sur l'acquisition des notions économiques par les élèves au début et à la fin de la scolarité secondaire (à 11 et 17 ans) en France et en Grande-Bretagne.

• Dans les chroniques précédentes, nous avons insisté sur l'institutionnalisation des catégories d'âges. Des données récentes montrent que la frontière entre jeunesse et âge actif est en train de se brouiller et que certaines caractéristiques des comportements de la jeunesse se répandent dans les âges ultérieurs, comme si les jeunes conservaient leur manière d'être la trentaine passée.

• Par ailleurs le poids des retraités continue de se renforcer dans la société malgré la crise. Pascal Pochet fait le point sur cette classe d'âge en distinguant troisième et quatrième âges et esquisse quelques projections sur leur comportement dans les années à venir.

• La désaffection des électeurs pour les partis « de gouvernement » et leur report vers l'abstention et les partis plus radicaux (PC et FN) varient en fonction des catégories sociales. Mais ces évolutions ne remettent pas en cause le clivage gauche/droite.

La crise du syndicalisme revisitée

De 1969 à 1992 la population active a progressé de 65 %, le taux de syndicalisation a chuté de 69%. Après avoir rassemblé 22 à 25 % des salariés jusqu'à la fin des années soixante-dix, les syndicats n'en regroupent plus maintenant que 11 à 12 %. Cependant, avec une moyenne de plus de trois millions d'adhérents et un minimum qui plafonne à plus de 2,1 millions, le syndicalisme reste un pôle

* Le pseudonyme de Louis Dirn désigne une équipe de sociologues qui se réunit à l'OFCE : Louis Chauvel, Michel Forsé, Jean-Pierre Jaslin, Yannick Lemel, Henri Mendras, Denis Stoclet et Laurence Duboys Fresney. Ont collaboré à cette chronique : Louis Chauvel, Jean-Pierre Jaslin, Laurent Mucchielli, Pascal Pochet (chercheur au Laboratoire d'Economie des Transports/ENTPE, Université Lyon 2) et Pierre Vergès (Directeur de recherche au CNRS/LAMES).

de regroupement important. Dans notre pays où la tradition de l'adhésion est faible, les syndicats rassemblent certainement deux à trois fois plus que les partis politiques, mais nettement moins que l'Eglise catholique et les associations humanitaires. La CFDT est, parmi les trois plus grosses organisations, celle qui a le mieux réussi son développement (+ 55 %) ¹. Elle rassemble maintenant 22,3 % des adhérents contre 9 % en 1950. Sa progression s'est maintenue jusqu'en 1977, puis a subi une baisse rapide. Mais depuis 1989, elle est la seule organisation qui progresse grâce à l'effort entrepris en matière de développement. FO a suivi la même progression mais de manière plus lente, surtout entre 1969 et 1977 ; en revanche, sa baisse fut plus modérée. En 44 ans, elle a progressé de 17 % et ses adhérents représentent maintenant 17,4 % des cotisants contre 8,6 % en 1950.

Le score des petites organisations reste modeste : 340 000 adhérents pour la CGC, CFTC et les autres syndicats (168 000 en 1950). Tous ont plus que doublé leur nombre de cotisants et représentent maintenant 16 % de l'ensemble des cotisants contre 4,6 % en 1950. Quant à la FEN, qui est dans une situation particulière, elle rassemble 14 % des adhérents (contre 4,3 % en 1950) et sa progression est de 91 %.

La perte du leadership par la CGT désorganise plus la syndicalisation qu'elle n'offre la possibilité d'un regroupement. L'image du syndicat reste brouillée par ses divisions alors que les salariés souhaitent une plus grande unité. Les pertes de la CGT n'ont pas été compensées par la progression des autres organisations, sauf durant la période 1970-1978 où les gains des non-CGT ont dépassé les pertes de la CGT, mais c'est aussi la période où la CGT perd le moins d'adhérents. Dans cette situation, aucune organisation n'a pu dynamiser le mouvement syndical pour qu'il maintienne son influence auprès des salariés. Mais, dans le cadre d'une législation qui favorise le fait majoritaire et la reconnaissance de la pluralité des organisations, il est très difficile de recomposer une dynamique syndicale.

Les grands mouvements de la syndicalisation

Des études cernant l'ensemble du syndicalisme existent (Mouriaux, Subileau, 1990 ; Bergounioux, 1982 ; Branciard, 1986 ; Rosanvallon, 1988), mais jusqu'à présent, la compréhension de l'adhésion n'était éclairée par aucune synthèse constituée à partir d'une méthode de comptage identique pour toutes les organisations. Une équipe du CERAT, dirigée par Dominique Labbé (1996) ² s'est vouée à un travail d'enquête minutieux et nous livre une physionomie de l'évolution des principales centrales syndicales. En croisant l'ensemble des informations

1. Seule la CFDT possède un système de collecte centralisé (c'est l'organisme collecteur qui redistribue les parts imparties à chaque niveau de l'organisation). Elle a renforcé l'efficacité de son système en développant le paiement des cotisations par prélèvement bancaire. 80 % des adhérents paient leur cotisation par ce moyen.

2. Dominique Labbé est membre du CERAT, Centre associé CNRS/FNSP sur la politique, l'Administration et le Territoire, BP 45-38402 — St. Martin-d'Hères

disponibles ³, en s'appuyant sur des études monographiques ⁴, sur les données sur l'adhésion et celles sur les élections, cette étude brosse un panorama cohérent, même si la méthode atteint ses limites dans le cas des petites organisations (CFTC, CGC, autres organisations ⁵). Elle ne lève pas définitivement le voile sur une réalité complexe. Par exemple, ce travail ne nous instruit ni sur la relation d'adhésion, celle qu'entretient l'adhérent avec l'organisation de son choix ou sur le rôle de l'adhérent dans l'organisation (IRES/CFDT, 1987), ni sur les représentations que les salariés ont de l'adhésion ⁶, à quel moment ils s'estiment adhérent ou sympathisant, ni sur la syndicalisation ponctuelle pour se faire défendre devant le Conseil des prud'hommes ou lors d'une menace de licenciement. Mais il permet une meilleure connaissance de la situation. Le paysage que dessine cette étude révèle de manière originale l'évolution de la syndicalisation, fait mieux comprendre les phénomènes actuels de désyndicalisation et d'institutionnalisation de la représentation sociale et favorise la conception d'hypothèses plus fines sur la crise du syndicalisme.

De 1950 à 1993, la syndicalisation regroupe environ 3 millions d'adhérents ⁷ dont pour la moitié des adhérents CGT. Mais, par delà ces chiffres, deux grands mouvements apparaissent. La CGT perd ses cotisations de manière régulière, à l'exception de la période 1958-59 où elle freine sa chute et progresse même à nouveau. Son poids dans l'ensemble des syndiqués se réduit ainsi de 74 % à 30 % (graphique 1). Parmi les trois plus grandes organisations (CGT, CFDT, FO), son influence, qui s'élevait aux 4/5 des effectifs, se limite maintenant aux 2/5. En moyenne, elle aura perdu 46 % de ses troupes et son score atteindra 640 000 adhérents en 1993. Parallèlement à la chute de la CGT, la CFDT ⁸, FO et l'ensemble des autres syndicats progressent (indice moyen 166, base 100 en 1950). En 1993, malgré les pertes depuis 1977, ce sont 53 % d'adhérents supplémentaires qui ont grossi les rangs de ces syndicats ⁹.

Durant la période analysée par l'équipe de Dominique Labbé, quatre grandes phases peuvent être distinguées : du début des années cinquante

3. Articles de presse syndicale, déclarations des dirigeants, rapports de congrès, rapports financiers internes, fonds d'archives, cotisations réglées dans les syndicats internationaux ; mais, également, les rapports existants entre le nombre d'adhérents et les résultats électoraux.

4. Fédérations des métaux, des finances, des PTT, de la Santé, de l'Education nationale ; Union départementale de la Moselle,...

5. La rubrique " autres " regroupe essentiellement les syndicats des chambres d'agriculture de la Mutualité Agricole, la Confédération française du travail (CFT) et les syndicats autonomes des transports, de la police et des finances. Les « sans-étiquettes » ne sont pas comptabilisés, le nombre de leurs adhérents étant difficile à calculer ; mais de toute façon il est faible.

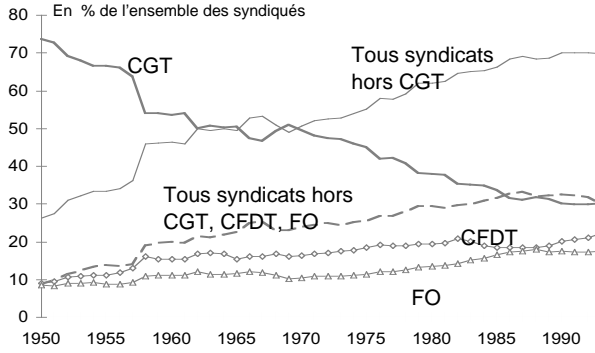
6. Etre adhérent, est-ce payer une carte, annuelle ou mensuelle ou son timbre mensuel ?

7. En prenant comme base 9 timbres par adhérent, l'étude sous-estime certainement les implantations dans les nouveaux secteurs peu structurés comme le commerce.

8. CFTC avant 1964.

9. Aujourd'hui, pour la CGT, les adhérents EDF-GDF, Défense nationale et SNCF représentent 28 % des adhérents de la centrale (pour un effectif de 900 000 salariés). Le personnel de la fonction publique et des secteurs à statut représente 67 % des adhérents de la CGT et de FO et 58 % de ceux de la CFDT.

1. Répartition des adhérents dans les différents syndicats

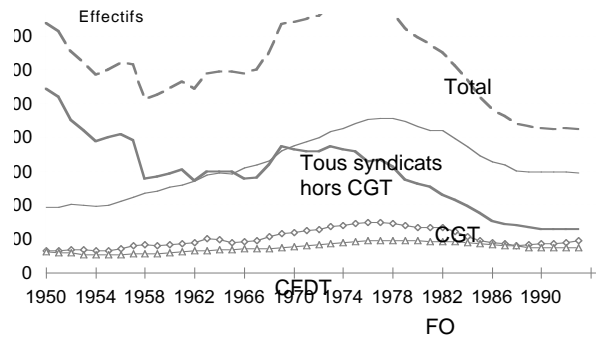


Source : CERAT, 1995.

à la fin des années soixante ; de 1969 à 1977 ; de 1977 à 1988 ; depuis 1989 (graphiques 2 et 3).

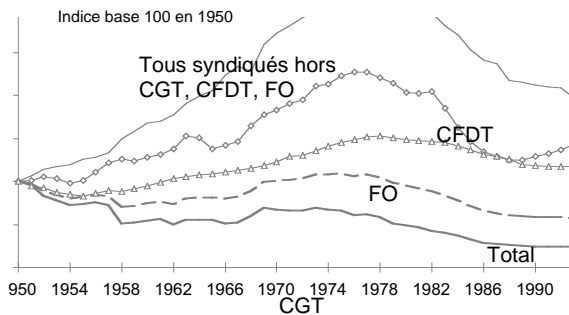
Début des années cinquante à la fin des années soixante

2. Evolution des adhérents selon les confédérations



1992

3. Evolution de la syndicalisation



Source : CERAT, 1995.

A la suite du congrès de déconfessionnalisation, la CFTC, qui devient CFDT, perd 45 000 adhérents dont 25 000 restent à la « CFTC maintenue ». La CFDT retrouvera son niveau initial moins de 3 ans après son congrès. Quant à FO, après une légère baisse, elle progresse d'une manière continue, mais plus lente que la CFDT.

De 1969 à 1977

En 1969, la CGT atteint un maximum d'adhérents. A partir de cette date, la chute sera quasi continue jusqu'en 1993. Deux seules embellies viendront rompre cette dégringolade ; l'une en 1973, l'autre en 1977, à la suite de deux mouvements de grève. Durant cette période, c'est la CFDT qui va progresser le plus et tout particulièrement après les événements de 1968. Elle gagnera 28 % d'adhérents en huit années et chaque grand mouvement social lui permettra d'améliorer sa position. Les organisations minoritaires (CFTC, CGC, autres) progressent également de 20 % et atteignent leur apogée en 1977 (indice 236, base 100 en 1950). Le taux de syndicalisation global se situe alors entre 22 et 25 %.

De 1978 à 1989

En 1981, le salaire minimum est relevé, mais les salaires moyens-ouvriers évoluent peu. La désyndicalisation de la CGT ralentit, celle de FO se stabilise et la CFDT progresse très légèrement, mais dès 1982 (1983 pour la CFTC), la baisse reprend. En 1989, le taux de syndicalisation a baissé de moitié.

Depuis 1989

Toutefois, la chute est maintenant plus faible. La CGT et FO sont stables, les syndicats minoritaires perdent encore légèrement des adhérents et la FEN, qui a vécu une crise importante, semble maintenir une grande partie de ses adhérents. La CFDT attire et fidélise à nouveau sa clientèle.

Que peut-on pronostiquer ? Comment peut-on interpréter cette situation ? Le syndicalisme est-il lié à une période précise de l'industrialisation et a-t-il maintenant fini de jouer son rôle ? Saura-t-il retrouver un projet ? Ou, au contraire, la désyndicalisation est-elle la conséquence d'une atonie sociale qui pourrait rapidement prendre fin et permettre un nouveau courant de syndicalisation ? Ou encore, comme le pensent certains, la désyndicalisation est-elle liée aux pratiques militantes ? Les salariés seraient disposés à se syndiquer mais les militants, mobilisés par le fonctionnement des institutions, ne les contactent pas. Suffirait-il donc de recentrer l'activité militante sur les salariés pour que le développement reprenne ?

Faiblesse et politisation du syndicalisme français

En s'appuyant en partie sur une série de monographies, Dominique Labbé discute des thèses sur la crise du syndicalisme. Selon lui, le syndicalisme français a toujours été très minoritaire. Il serait trop idéologique alors que les salariés auraient des attentes très différentes. Aussi ne se développe-t-il que dans les périodes de grands mouvements et l'adhésion ne résiste pas très longtemps. Ceux qui veulent mener la lutte contre les syndicats doivent montrer que l'action syndicale « ne paie pas » et donner gain de cause une fois le mouvement assagi pour que les élus ne puissent pas s'en prévaloir.

En fait, la « palette » du syndicalisme français est large et moins idéologique qu'on le dit. Tous les syndicats perdent des adhérents. A certaines périodes, le syndicalisme « révolutionnaire » a pu rebuter des salariés qui se sont engagés dans d'autres syndicats ; mais aujourd'hui ces « transferts » ne se réalisent plus.

L'évolution des effectifs des syndiqués ne confirme pas cette thèse. Avant la Seconde guerre mondiale les grands mouvements d'adhésion étaient effectivement liés à de grands événements tels que les grèves de 1936 ; ce n'est plus le cas depuis la Libération. Les mouvements de mai 1968 ont marginalement fortifié la syndicalisation.

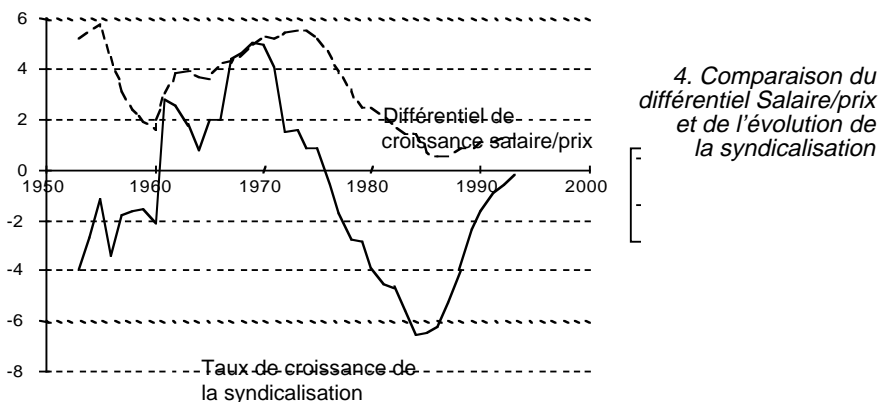
Les périodes de forte conflictualité (Louis Dirn, 1991) ne sont pas obligatoirement des périodes d'adhésion. De 1950 à 1953, le nombre des conflits est très important, pourtant le nombre de cotisants diminue. Les grèves de 1958, de 1962 font chuter l'adhésion CGT, par contre l'échec des réquisitions de personnel en 1963 donne une accélération. Ce cas se renouvelle dans la période 1969-1977 avec la grève générale de 1973 et la forte conflictualité de la période qui dope la syndicalisation, alors que les mouvements contre le Plan Barre se soldent par une baisse des effectifs syndiqués. Les salariés ne répondent plus aux mots d'ordre de grèves venus des états-majors syndicaux. Un conflit doit s'enraciner dans un contexte où les réclamations apparaissent de manière décentralisée.

L'adhésion varie fortement selon les secteurs. Le secteur public, avec la pratique des listes présentées dans tous les établissements, facilite le vote du salarié et son adhésion. Dans le secteur privé, s'il n'existe pas de militants, il n'y aura pas d'élections et rarement d'adhérents. Le syndicalisme perd ses bases.

Dominique Labbé ne signale pas l'importance des « acquis ». Pourtant nous pensons que c'est la cause la plus structurante de la syndicalisation : le salarié rejoint le syndicat non en fonction du besoin d'améliorer sa situation, mais lorsqu'il a obtenu des avantages concrets et il le quitte quand ceux-ci s'amenuisent.

Par ailleurs, une analyse plus fine des mouvements d'adhésion comparés aux événements sociaux (grèves, accords, ...) montre que les évolutions s'expliquent plus par des situations économique-sociales que par des stratégies politiques. Le blocage des prix en 1976, l'échec des

grèves autour des restructurations et de l'emploi (Lip, Le Parisien libéré, la sidérurgie et les mines, ...) les 3 300 conflits et les 20 000 établissements concernés par des mouvements de grève, expliquent plus la montée de l'adhésion en 1977 que la rupture du programme commun. L'importante autonomie du champ social apparaît également lorsque l'on compare le taux de progression du pouvoir d'achat¹⁰ avec celui des cotisants (graphique 4). La courbe de la syndicalisation épouse celle de la progression du pouvoir d'achat. L'écart de 1963 est dû à la réquisition. Pour avoir une vision plus précise dans les années quatre-vingt, l'inflation étant réduite, il serait nécessaire d'intégrer un indicateur emploi. La comparaison de l'évolution de syndicalisation avec l'évolution de la population active fait apparaître que le fléchissement de la syndicalisation après 1978 correspond au ralentissement de la création d'emplois. A l'inverse, l'embellie relative de la fin des années quatre-vingt coïncide avec la reprise de l'emploi. Trois exceptions sont pourtant à signaler : 1952 où, suite à des grèves dures, la CGT perd 340 000 adhérents en un an et 1962 où les manifestations contre l'OAS et pour la défense des libertés (métro Charonne) provoquent le départ de 170 000 adhérents. Les cotisants CGT sanctionnent très durement les désaccords avec leur centrale, mais la soutiennent très rapidement lorsque la situation des salariés leur semble menacée. Ainsi en 1963, les réquisitions lancées par le général de Gaulle échouent, alors 132 000 personnes rejoignent la CGT et 50 000 la CFTC. Ce qui n'exclut pas que les militants syndicaux, ne percevant pas la possibilité de négocier ou de modifier le système économique, aient eu un discours plus radical.



Note : Taux de croissance calculé à partir de l'indice mensuel des prix de détail et de l'indice du taux de salaire ouvrier.

Source : INSEE, SES et CERAT, 1995.

10. Entendu ici comme la différence entre le taux de croissance du salaire horaire ouvrier et le taux de croissance de l'indice des prix de détail de l'INSEE.

Dans le début des années quatre-vingt, le blocage des négociations se fait durement ressentir, « la révolution conservatrice » (Fitoussi, 1995), véritable révolution culturelle qui donne à la réussite individuelle et au profit sa nouvelle légitimité, paralyse le jeu social. Comme le souligne Jean-Paul Fitoussi, « La politique économique est verrouillée sur l'objectif de désinflation et de crédibilité (...) Il n'y a pas d'autres choix, répète le discours dominant, il n'existe aucune alternative ». En l'absence de débat, l'économie a pris son autonomie, aux dépens de la société. Le chômage de masse s'installe progressivement et l'on demande aux salariés de gérer la solidarité entre eux (partage salaires-emplois). Dans cette situation bloquée, les salariés ne perçoivent plus l'efficacité de leur adhésion.

Les facteurs externes

Une deuxième thèse explique la crise du syndicalisme par des facteurs externes. La baisse des cotisants serait liée au développement du chômage, aux restructurations, à la répression patronale ou à l'individualisme des salariés.

Dominique Labbé s'inscrit en faux contre cette thèse. L'emploi s'est avant tout développé dans le tertiaire et dans les entreprises de taille plus réduite. Or la tradition du syndicalisme est celle d'hommes ouvriers ou techniciens de grandes entreprises ; le syndicalisme n'a pas encore trouvé comment susciter l'adhésion de salariés plus mobiles, plus précaires, aux horaires plus variés et qui revendiquent une gestion plus diversifiée des horaires et de l'organisation du travail. Lors des restructurations, les secteurs de syndicalisation traditionnels (mines, ports, chantiers naval, sidérurgie, textile,...) ont effectivement perdu un grand nombre d'emplois, mais cette chute n'explique pas le retrait des adhérents.

L'argument du chômage n'est pas plus convainquant. Des comparaisons de taux d'adhésion à la CGT et à la CFDT et du taux de chômage dans plusieurs secteurs, ainsi que l'évolution du nombre de syndiqués en fonction de la fluctuation de l'emploi (hausse ou baisse), ont fait apparaître l'absence de liaisons statistiques entre ces dimensions. Il existe des secteurs « sinistrés » où l'adhésion se développe.

Les syndicats doivent mieux répondre aux attentes des jeunes, des femmes, des cadres et aux salariés du secteur tertiaire.

En ce qui concerne la répression patronale, aucune étude ne vient corroborer cette thèse. Sans nier son existence, le nombre d'élus licenciés lors des restructurations ne semble pas proportionnellement plus important. En ce qui concerne les adhérents, il n'y a pas de possibilité de faire des comparaisons.

L'immobilisme des syndicats

Selon l'étude du CERAT, le syndicalisme n'a pas réussi à s'adapter parce qu'il reste bloqué dans des pratiques d'un autre âge. Les salariés se désintéressent des structures traditionnelles et préfèrent les élus sans étiquette ou les coordinations. Cette thèse apparaît difficile à soutenir puisque coordinations et élus sans étiquette sont également en baisse (Jaslin, 1995). Pour Dominique Labbé, cette rigidité explique la crise du syndicalisme. Sa thèse repose sur trois constats de dysfonctionnement.

Primo, la reconnaissance du syndicalisme par les patrons et l'Etat, depuis le début des années quatre-vingt, a renforcé les organisations. Les moyens et les libéralités ont servi à gonfler les appareils. Aussi, le syndicalisme s'est organisé et s'est écarté des salariés ; il œuvre prioritairement sur l'institution où il trouve moyens et possibilités de valorisation. Le système peut alors marcher sans adhérents. L'électeur est le nouvel enjeu.

Secundo, le développement de la négociation ne tient pas compte de l'ensemble des avantages informels que les salariés ont acquis en utilisant leur marge d'action et en négociant « confidentiellement » avec leur hiérarchie directe. Aussi, les salariés craignent que ces coutumes, résultats de résolutions à l'amiable des conflits et qu'ils jugent avantageuses, risquent d'être « liquidées » par des négociations officielles. Le risque leur paraît d'autant plus grand que la mise en œuvre des accords est peu suivie par les signataires.

Tertio, dans l'entreprise, les élus ont de plus en plus de difficulté à œuvrer pour régler les problèmes pratiques et particuliers des salariés et pour offrir une protection contre les excès de la hiérarchie. Ce type d'action est perçu comme un travail « d'assistance sociale » qui est plus du ressort des directions du personnel que de leur responsabilité.

A partir de cette analyse, l'équipe du CERAT pense que la crise du syndicalisme s'explique par le renforcement des appareils, le recrutement des responsables qui ne fonctionnent que par cooptation, et le développement des clans et des coteries à l'intérieur de chaque appareil.

Crise du syndicalisme ou crise des relations sociales

Bien que nous partagions ces constats, nous ne suivons pas Dominique Labbé dans son analyse de la crise car nous pensons que nous sommes face à une crise des régulations sociales et non du syndicalisme. Pour autant, nous ne nions ni les problèmes de fonctionnement et d'organisation, ni que leur résolution améliore nettement la situation — si cela était nécessaire, le développement de la syndicalisation par la CFDT en est une preuve — mais la chute des adhésions dépasse la dimension des organisations syndicales.

Par ailleurs, il nous semble peu productif de centrer la réflexion sur le fonctionnement des structures syndicales plus que sur les finalités des régulations sociales et le rôle que doit y tenir le syndicalisme. Le débat sur le syndicalisme ne peut pas se limiter à une réflexion sur les organisations syndicales. Le rôle social du syndicalisme, son pouvoir ¹¹ et ses moyens doivent impliquer les autres acteurs sociaux et prendre également en compte le rôle d'autres acteurs comme le patronat et l'Etat.

J.-P. J.

L'acquisition des notions économiques par les adolescents : une comparaison franco-britannique

L'information économique des Français est jugée très insuffisante par la plupart des observateurs ; encore qu'elle ait fait, semble-t-il, de grands progrès dans les années récentes, notamment parmi les cadres et surtout les agriculteurs. En effet, d'après les rares indices disponibles, ces derniers paraissent avoir la vision la plus cohérente du fonctionnement économique. Leurs parents avaient une conception « paysanne » de l'économie, qui coïncidait mal avec la conception scientifique des économistes. En une génération, l'apprentissage économique des agriculteurs s'est accompli grâce à un remarquable effort d'encadrement des organisations agricoles et d'enseignement, réalisé par les services relevant du ministère de l'Agriculture. Pour le reste des Français, les sources et les moyens d'information économique se sont multipliés, mais nous ne disposons pas d'une évaluation de l'effet de cette crue soudaine de l'information économique (Basso, 1994). Les Français ont-ils transformé leurs représentations de l'économie de telle manière qu'ils se rapprochent de la vision des économistes ? Une enquête nationale serait utile pour répondre à cette question.

En attendant, une équipe du CNRS a mené en 1985 une enquête auprès d'un échantillon d'élèves de collèges (11 ans) et de terminale (17 ans) en France et en Grande-Bretagne. Cette enquête a été répliquée en 1994. Elle a été conduite selon des techniques psycho-sociologiques, qui utilisent le vocabulaire pour analyser l'univers des représentations d'un public particulier dans un domaine spécifique. Nous donnons ici les principaux résultats de l'enquête française et britannique (Vergès, Albertini, 1995).

11. Alors que ses pouvoirs, ou au moins ses possibilités d'influence, se sont développés avec l'institutionnalisation, le syndicat continue à se positionner comme un simple contre-pouvoir.

De 11 à 17 ans, passage à l'abstraction

La première question demandait à l'élève de citer les termes et expressions auxquels le mot *argent* lui faisait penser. Pour les élèves les plus jeunes (11 ans) le mot le plus fréquemment associé est *banque*, vient ensuite *riche* (et *pauvre* en France, absent en grande-Bretagne), puis *acheter*, *payer*, *dépenser* et ensuite *billets*, *pièces*, *monnaie*; *travail*, *impôts* et *maison* sont présents en France mais absents en Grande-Bretagne où en revanche *épargne*, *épargner* sont mentionnés. L'univers économique à cet âge est donc centré sur la vie quotidienne et domestique. Hors de la famille, la banque est la seule institution mentionnée. En outre cet univers est concret, matériel. A 17 ans les représentations se diversifient et deviennent plus abstraites. La *banque* et la *richesse* demeurent en tête, mais le *pouvoir* est associé à la *richesse*. La *Bourse* apparaît en France et la *finance* en Grande-Bretagne. Très présent en France, le *travail* est lié au *salaire*. On sait que le travail est une valeur très forte pour le Français, cette différence entre jeunes Français et jeunes Anglais était donc attendue. Le vocabulaire des jeunes Anglais est beaucoup plus riche que celui des Français dans le domaine des mécanismes financiers puisqu'ils mentionnent : *prêt*, *intérêt*, *profit*, *capital*, *inflation*, *budget*, inconnus des Français. Le contraste est frappant. L'histoire financière de l'Angleterre est bien présente dans la mémoire des jeunes Anglais.

1. Question « d'évocation » : 11 ans

En % du nombre total des élèves

France		Grande-Bretagne	
Banque	23	Bank	33
Riche	23	Rich	27
Pauvre	10		
Acheter	35	Spend	18
Achat	9	Spending	20
Payer	14	Shopping	10
Billets	17	Notes	12
Pièces	12	Coins	11
Sous	17	Dosh	15
		Cash	18
		Cheques	9
		Pocket money	12
		Pound	11
		Saving	15
		Save	10
Travail	12		
Impôts	12		
Maison	12	Food	13
		Sweets	13
		Clothes	12

Note : Cette question permettait à l'élève de s'exprimer de la façon la plus libre possible puisqu'elle lui demandait simplement d'indiquer les mots ou les expressions auxquels le mot *argent* lui faisait penser.

Quand on leur demande de formuler une définition de la *monnaie*, les réponses confirment ce passage à l'abstraction : les définitions concrètes passent entre 11 et 17 ans de 73 % à 21 % en Grande-Bretagne et de 51 % à 15 % en France.

Dès l'âge de 11 ans les élèves sont en mesure de construire un schéma de l'économie. On a cherché à mettre en évidence les relations qui sont caractéristiques d'un pays donné. Pour cela on compare la valeur de chaque relation pour un pays donné avec une valeur théorique calculée sur l'ensemble des pays. On retient les relations pour lesquelles cette distance est significative.

Pour les Français le graphe laisse largement en marge le secteur bancaire, isolé de l'*entreprise* (*profits* et *investissements*) et de la *famille*, lié uniquement à l'*épargne*. Par contre le circuit anglais est très complet, il relie la *famille* à l'*entreprise* à travers le *gouvernement*, les *salaires* et la *banque*.

A cet âge, la manière dont est conçue l'*entreprise* fait apparaître de très fortes différences entre les deux pays. Les Français accentuent *commerce international*, *production* et *salaire*, donc l'image de la compétitivité internationale, alors que les Anglais laissent ces trois dimensions très nettement en arrière.

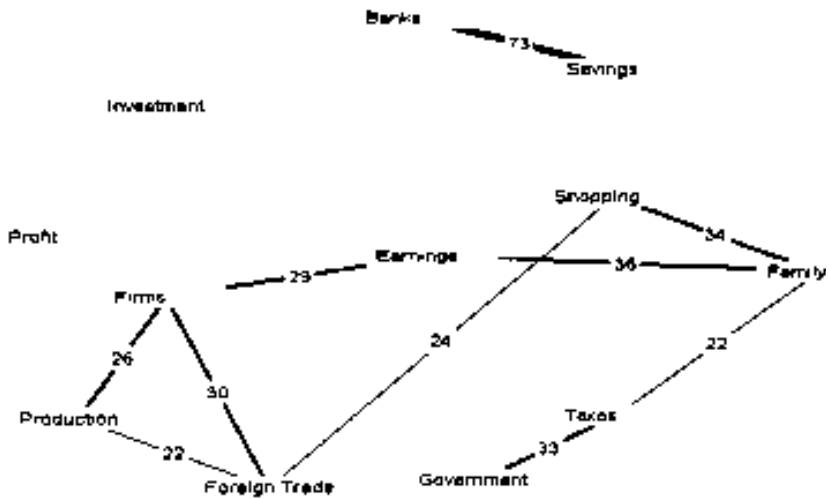
A douze ans la *banque* demeure associée à la *famille*, à l'*épargne* en France tandis que les Anglais l'associent à l'*investissement*. Elle n'est pas encore associée aux entreprises. C'est une tire-lire où l'on met de l'argent et d'où l'on en retire.

Les éléments significatifs de l'enquête se résument à quelques relations importantes. Les Anglais ont deux relations très fortes : *profit-salaire* et *banque-investissement*. On remarquera que la relation *banque-investissement* chez les Anglais a un score nettement supérieur (9 % pour les Français). Pour les Français, comme pour les Anglais, la relation entre *entreprise* et *salaire* est mise en avant, en y ajoutant la relation entre *commerce international* et *achat*.

A 17 ans les relations ¹² s'organisent à peu près de la même manière en Grande-Bretagne et en France, autour de deux pôles, la *famille* et l'*entreprise* ; le *salaire*, la *banque*, l'*Etat* et le *commerce international* se trouvant à la périphérie. Curieusement on aurait pu s'attendre à ce que la consommation apparaisse plus fortement.

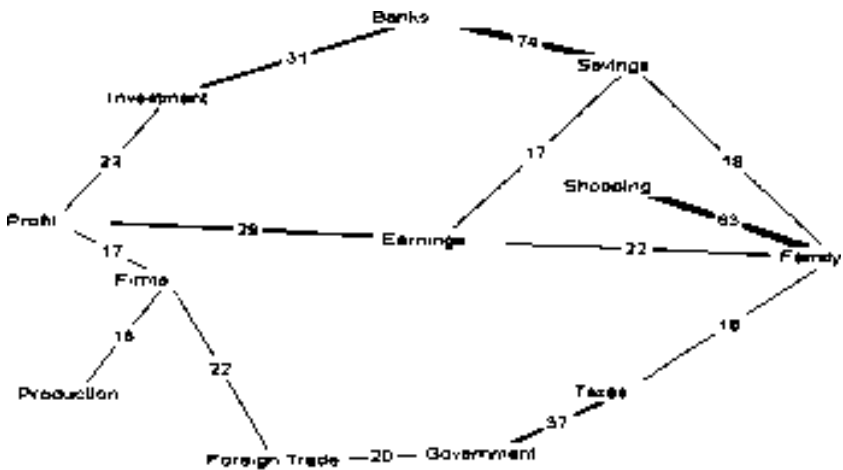
12. Le questionnaire comportait deux questions permettant de construire des représentations graphiques. La première (figures 5 et 6) vise à construire le circuit de l'économie. La seconde s'intéresse aux rapports entre production et consommation (figures 7 et 8).

5. Circuit de l'économie : France - 11 ans
(arêtes données par plus de 16 % des élèves)



Source : Vergès, op. cit.

6. Circuit de l'économie : Grande-Bretagne - 11 ans
(arêtes données par plus de 16 % des élèves)



Source : Vergès, op. cit.

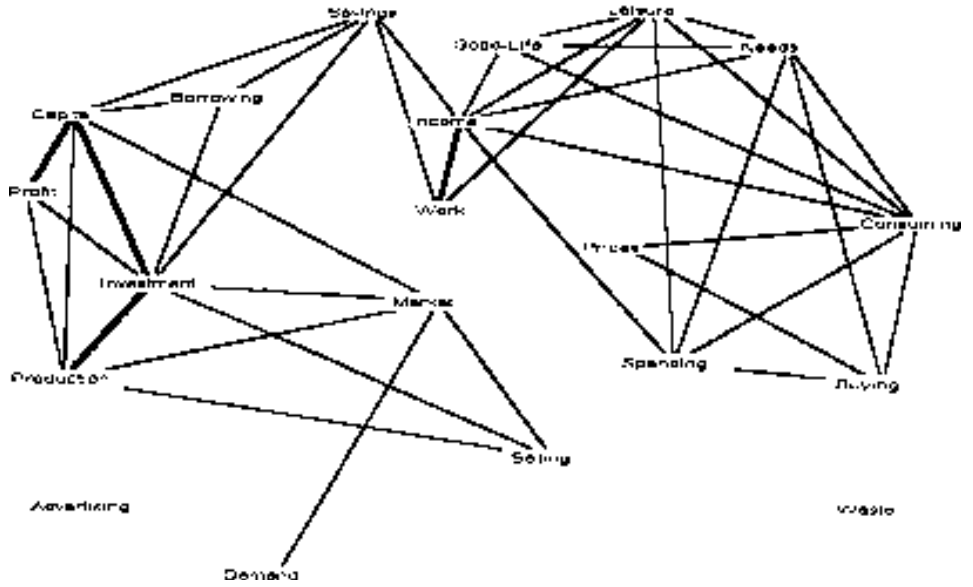
A 11 ans, l'espace de *l'achat* est associé un peu au *revenu* et à *l'épargne* mais l'entreprise est pratiquement complètement ignorée. Les seules relations significatives se regroupent dans deux triangles : d'une part celui des *achats-dépenses* très fortement associé au *gaspillage*, donc en partie valorisé négativement ; et d'autre part celui des *revenus*, du *crédit* et des *prix*. Ce dernier exprime la nécessité d'inscrire le *crédit*, et par là même l'achat à crédit, dans l'espace des *revenus*.

Les jeunes Français continuent de construire un univers économique dichotomique. Et cela même dans les classes de sciences économiques et sociales. Mais ces deux sphères changent de nature. Ils organisent d'une part l'univers de la *consommation* en l'associant complètement à l'espace social des besoins, du bien-être et des loisirs. Les relations les plus significatives se trouvent d'ailleurs entre le terme de *consommation* et ceux de *bien-être*, de *loisir*, de *besoin* et de *revenu* lié au *travail*. Cet espace est assez abstrait puisque les éléments relatifs à l'achat, à la dépense ou à la vente sont très liés à la consommation. La terminologie est très importante. Il y a un déplacement très net des polarités vers la consommation, c'est-à-dire vers un terme abstrait, défini par la science économique.

A côté de ce premier espace existe un deuxième espace lui aussi plus abstrait que précédemment. C'est l'espace de *l'entreprise*. Il s'organise autour de *production-capital-investissement-bénéfice* et comporte un nombre important de relations fortes. Cette zone est articulée au *crédit* et à *l'épargne* ainsi qu'au *travail*, au *marché* et à la *vente*. L'espace du marché, qui était très présent à 11 ans, éclate complètement. D'une part les éléments les plus proches de la production, c'est-à-dire marché et vente, sont associés à l'espace de l'entreprise alors que, de l'autre côté, les éléments relatifs aux *dépenses* et aux *achats* sont associés à la consommation. Les jeunes raisonnent comme si ces deux univers n'avaient pas de rapport direct.

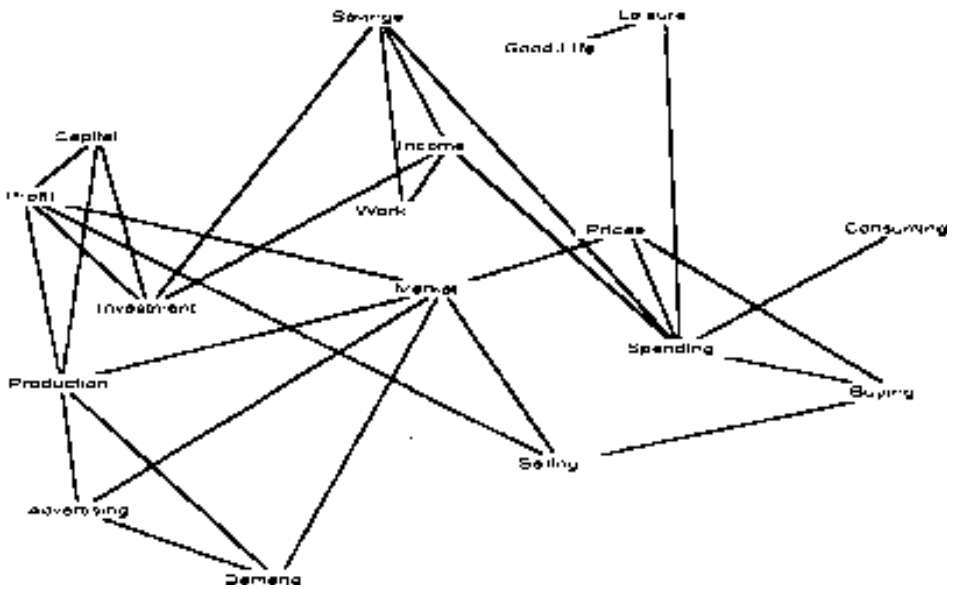
En Angleterre, on obtient des rapports beaucoup plus complexes. Ils sont organisés autour des *dépenses-achat* des ménages. On observe dans ce pays un triangle très souvent construit par les élèves : *prix-dépenses-achats*. Les deux pôles que sont *l'achat* d'un côté et le *bénéfice* de l'autre restent très présents. Mais ces pôles ne sont pas seuls. On trouve d'autres étoiles autour de *l'épargne* et des *ventes*. Deux particularités sont caractéristiques de l'Angleterre : la place faite à la *publicité* associée à la *vente* et au *travail*, le rôle tout à fait central de *l'épargne*. Enfin la société de consommation est bien présente par la relation *crédit-besoins*. Les Anglais ont une vision plus libérale de l'économie et par là même donnent une place plus centrale au *marché*, qui se situe entre l'espace domestique, avec les termes de *crédit*, *achat*, *dépense*, *besoin*, et l'espace de l'entreprise limité ici au *bénéfice*. C'est d'ailleurs plus le bénéfice du commerce que celui des entreprises qui est avancé ici. L'accent mis sur la publicité peut le confirmer.

7. Relations entre la production et la consommation : France - 17 ans
(arêtes données par plus de 30 % des élèves)



Source : Vergès, op. cit.

8. Relations entre la production et la consommation : Grande-Bretagne - 17 ans
(arêtes données par plus de 30 % des élèves)



Source : Vergès, op. cit.

2. Question « d'évocation » : 17 ans

France	ES	TT	Pro	Grande Bretagne	
Banque	30	5	36	Bank	41
Bourse	11	—	—	Finance	14
Monnaie	25	19	8	Currency	15
				Loan	12
				Interest	11
Richesse	19	21	19	Wealth	17
Pouvoir	13	—	13	Power	13
Dépense	11	12	7	Spending	14
Achat	11	22	14		
				Cash	18
				Wages	18
Billets	7	13	—	Income	15
				Saving	33
Epargne	19	13	—		
Travail	19	25	40	Salary	7
Salaire	18	15	25		
				Investment	24
Investissement	13	7	10	Profit	18
				Capital	10
L'économie	15	18	5	Economy	16
Consommation	16	5	—		
Echange	11	—	—	Inflation	14
				Budget	14

Note : Cette question permettait à l'élève de s'exprimer de la façon la plus libre possible puisqu'elle lui demandait simplement d'indiquer les mots ou les expressions auxquels le mot *argent* lui faisait penser.

ES = section sciences économiques et sociales

TT = section technologie du tertiaire

Pro = section professionnelle

L'Angleterre, elle, poursuit son évolution. A 11ans les relations significatives se situaient autour de *l'achat* et des *dépenses* d'une part, et de *l'épargne* et des *bénéfices* d'autre part. A 17 ans les relations significatives sont organisées autour de la *publicité*. Un peu comme pour la France, le *marché*, les *ventes* sont associés à l'espace de *l'entreprise*, aux *bénéfices* et au sous-ensemble *production-demande-publicité*. La demande devient un élément de l'espace de l'entreprise acquérant ainsi une certaine abstraction.

Entre 11et 17 ans, on assiste à un véritable saut de maturité. Il existe maintenant une véritable intégration des éléments de la production avec les éléments de la demande, de la consommation. Cette intégration n'est cependant pas générale. Elle est seulement partiellement réalisée en France où on voit toujours deux univers assez séparés. Mais à travers les dépenses d'une part et les revenus d'autre part, il existe un rapport entre ces deux sphères. Le terme de *consommation* devient essentiel. Il organise en étoile la plus grande partie des relations significatives, plus en France qu'en Grande-Bretagne. Cette évolution s'accompagne d'une plus grande attention aux éléments sociaux. En effet les *besoins* et le *gaspillage* ainsi que les éléments de *bien-être* ou de *loisir* prennent leur place dans ces relations significatives et acquièrent une certaine importance.

Anglais libéraux et Français colbertiens

Dans la seconde partie du questionnaire, on ne demande plus aux élèves d'apparier des mots mais d'approuver ou de désapprouver des formulations très générales. A travers les réponses, les spécificités socio-culturelles des deux pays s'affirment. On cherche par ces questions la représentation du *marché* : nous abordons en premier les déterminants de la formation des prix.

Un groupe d'items caractérisent l'idée de marché : d'abord l'entreprise (*le prix est calculé en fonction des coûts et des profits des entreprises*) ; ensuite le rapport entre les entreprises et les commerçants (*le prix doit être le résultat d'une négociation entre les commerçants et les producteurs*) ; puis le marché international (*le prix dépend du commerce international*) ; enfin *les décisions gouvernementales*. Tout ceci est mis en situation globale par l'item : *permettre l'équilibre de l'économie*. L'Anglais met très fortement l'accent sur le consommateur en termes économiques (les deux premiers items) : *le prix est calculé en fonction du prix que le consommateur est prêt à payer*, et *le prix dépend du choix du consommateur*. Par contre les éléments relatifs aux *désirs*, au *pouvoir d'achat*, ou au *rapport entre le vendeur et l'acheteur* sont plus importants en France qu'en Angleterre. La France donne globalement sur les quatre derniers items des scores plus importants. On remarquera enfin que les jeunes Français sont les plus idéalistes (*un prix « juste et honnête »*).

Les jeunes Anglais n'abandonnent pas l'individualisme de l'acheteur mais l'inscrivent dans une vision économique : ils donnent relativement plus d'importance au bloc d'items qui abstrait l'acheteur en consommateur. Ils apparaissent, même dans leurs souhaits, plus portés à un langage économique donnant moins de place aux valeurs et au désir.

Lorsqu'on demande de caractériser l'économie de marché par 14 termes, le classement des termes fournis par les jeunes Anglais et les jeunes Français sont très voisins. Certains items construisent le marché comme un ordre (un ordre économique et un ordre social) et un contact direct entre les vendeurs et les acheteurs. Le marché est, d'une certaine façon, une institution mais dans le même temps les rapports interpersonnels ne sont pas absents : il est plutôt *moral*, plutôt *bon*, ou plutôt *juste*, et poursuivant l'idée d'un *contact personnel*, il vise plutôt à *renforcer les relations entre les individus* qu'à les *détériorer* (chez les Anglais). Ainsi le marché est une institution ordonnatrice tant sociale qu'économique, un lieu de rencontre entre les personnes, et cet ensemble est valorisé de façon très positive.

Mais cette vision positive du marché est associée à la perception d'une institution qui favorise plus la compétition que la coopération et qui est le moyen pour certains d'imposer leur loi aux autres, plutôt que de permettre à chacun de faire ce qu'il veut. Ainsi ce marché que l'on avait qualifié positivement, est en même temps perçu négativement comme très compétitif et produisant de la différenciation sociale.

3. Les caractéristiques du marché

France	Accord positif	2	3	4	Accord négatif	Moyenne
1 - Chances égales / Inégales	3	8	30	31	22	3,65
2 - Gaspillage Evite / Source de	3	18	35	24	14	3,30
4 - Bureaucratie Evite / n'évite pas	6	11	27	23	24	3,53
12 - Régulation / Concurrence Sauvage	7	16	19	28	21	3,44
8 - Gens Honnêtes / Sans scrupules	6	10	27	26	26	3,59
7 - Ce qu'il veut / Imposé	6	9	16	27	35	3,82
13 - Coopération / Compétition	5	7	14	28	39	3,96

Grande-Bretagne	Accord positif	2	3	4	Accord négatif	Moyenne
12 - Régulation / concurrence Sauvage	6	24	26	30	11	3,16
1 - Chances égales / Inégales	1	16	42	33	8	3,26
4 - Bureaucratie Evite / n'évite pas	3	16	42	24	11	3,25
2 - Gaspillage Evite / Source de	3	12	41	33	9	3,34
8 - Gens Honnêtes / Sans scrupules	4	10	39	30	15	3,43
7 - Ce qu'il veut / Imposé	9	8	25	39	17	3,48
13 - Coopération / Compétition	1	12	30	33	21	3,63

Note : Dans la question, nous avons demandé aux jeunes de caractériser l'économie de marché par un système de choix entre des oppositions binaires telles que « le marché donne des chances égales à tous » ou « le marché crée des inégalités ». Chaque élève devait situer son opinion sur une échelle en cinq points. Par cette question on cherchait à identifier des éléments qui paraissent caractériser le marché pour les élèves. Cette question n'était posée qu'à 17 ans car elle suppose une démarche d'abstraction de l'économie.

Dans les deux pays le marché *favorise les gens sans scrupules* plutôt que *les gens honnêtes*. C'est une *concurrence sauvage* plutôt qu'un *système de régulation*, une *source de gaspillage*, qui *crée des inégalités* et qui *n'évite pas la bureaucratie*.

Les politiques économiques des gouvernements se reflètent dans les représentations des élèves

Les trois causes principales du chômage sont le progrès technique, la concurrence étrangère et l'insuffisance de la consommation : tel est l'ordre d'importance proposé par les jeunes Français (66 %, 54 %, 31 %) ; alors que les jeunes Anglais font passer la concurrence étrangère avant le progrès technique (54 %, 60 %, 36 %). Trois autres causes sont l'inflation, le manque d'investissements et l'inefficacité du gouvernement : 48 %, 48 %, 33 % chez les jeunes Anglais et 25 %, 16 %, 40 % chez les jeunes Français. Parmi les autres causes, les Français soulignent les coûts salariaux élevés, le manque de qualification des salariés et les bas salaires dans les pays en développement.

Pour 48 % des jeunes Anglais *l'inflation* est une cause de chômage. Les Français, eux, ne considèrent pas la réduction de l'inflation comme un remède au chômage. De même le *manque d'investissements* n'est pas perçu par les Français qui mettent plus l'accent sur *l'inefficacité des interventions du gouvernement*. Remarquons que ces trois items font nettement référence à la manière dont les médias ont traité ces dernières années le chômage et ont parlé des causes du chômage. En France en particulier, l'inefficacité des interventions du gouvernement s'impose dans l'esprit des jeunes ; malgré tous les plans gouvernementaux de création d'emplois, le taux de chômage ne s'est pas véritablement réduit alors qu'en Angleterre la politique thatchérienne a plus marqué les esprits.

La vision plus ou moins libérale de l'économie est révélée par une question comportant neuf items. Le contraste entre l'Angleterre et la France est très net. *Une vraie coopération dans les entreprises est difficile parce que les chefs d'entreprises et les salariés n'ont pas les mêmes intérêts ; les entreprises privées sont plus aptes que les entreprises publiques, et le droit de grève devrait être limité*. Face à cette vision très libérale de l'économie, les Français mettent l'accent sur le rôle de l'Etat à travers la redistribution des revenus : *le gouvernement devrait redistribuer les revenus, et trop de gens comptent sur le gouvernement*. Les phrases rejetées nettement en France sont relatives à la protection des salariés : *le droit de grève devrait être limité et il n'est pas nécessaire d'avoir des syndicats*. Les jeunes Français demeurent fortement attachés aux syndicats et à la grève.

La vision des jeunes Anglais est très différente. Leurs réponses sont centrées autour des valeurs moyennes ; les valeurs extrêmes d'accord ou de non-accord ont été peu choisies. Les quatre premières phrases du classement des Anglais font référence au rapport que l'ensemble de la société a avec les couches les plus pauvres de la société et par conséquent au rôle de l'Etat dans la solidarité collective. La marginalisation d'une partie de la société en Angleterre, pendant la période thatchérienne, marque fortement les représentations sociales des élèves. Cette marginalisation est certainement présente à l'esprit des jeunes Français mais le rôle que ceux-ci donnent à l'Etat la relativise. D'une part, les jeunes Anglais expriment une attention à une juste redistribution des revenus : *le plus grand nombre n'obtient pas une juste part de la richesse de la nation, le gouvernement devrait redistribuer les revenus au profit des moins favorisés*. Mais, d'un autre côté, ils sont paradoxalement d'accord avec le credo libéral : *trop de gens comptent sur le gouvernement pour assurer leur bien-être, et il n'est pas nécessaire d'avoir des syndicats pour protéger les conditions de travail et les salaires des travailleurs*. Cependant ils ne prennent pas complètement en charge l'idée libérale puisque l'ensemble des items qui font référence aux entreprises privées, à la non coopération entre patrons et salariés, et au non interventionnisme du gouvernement ont des scores plutôt négatifs.

1985-1994

En dix ans, les deux enquêtes révèlent plus de nuances que de différences sur le fond. Seul contraste, l'entreprise prend nettement plus d'importance dans la vision des élèves des deux pays.

Chez les Français, tant en 1985 qu'en 1994, on note une séparation entre l'espace de la famille et l'espace de la production. Cependant en 1994 la relation entre les *revenus*, les *salaires* et *l'entreprise* devient une relation significative ; alors qu'en 1985 la relation salaire - famille était la plus forte. En 1994, chez les Anglais, la relation se renforce entre le système bancaire et l'entreprise à travers *investissement* et *profit*. Elle marque une évolution par rapport à une vision de l'entreprise limitée à la production et au profit chez les jeunes Anglais (à 11ans), en 1985. En 1994 une vision de l'entreprise séparait la production associée au *marché* et à la *publicité*, tandis que le *profit* et les *investissements* étaient associés au *crédit* et à *l'épargne*. Curieusement ces éléments étaient mieux intégrés en 1985. Est-ce l'effet des médias accentuant le rôle du profit des entreprises pour leur modernisation ?

La division entre la sphère de la famille et la sphère de l'entreprise qui est très caractéristique des Français, n'est pas aussi marquée en Angleterre. La volonté de relier l'espace de l'entreprise et l'espace de la famille progresse chez les Français. En 1985 ces deux univers étaient très nettement séparés. Seuls les *salaires* établissaient un pont entre ces deux sphères. Ici c'est non seulement à travers les *salaires* mais à travers les *achats* que s'établit cette relation.

Chez les Anglais, l'évolution est moins nette. Il semble simplement que le rapport aux *impôts* n'a plus la même importance en 1994 qu'en 1985. La *banque* qui jouait déjà un rôle important chez les jeunes Anglais, voit son rôle renforcé en particulier parce que *l'investissement* n'est plus simplement en rapport avec le *crédit* ou *l'épargne* mais avec les *profits* et par là relié à *l'entreprise*.

Les résultats les plus significatifs de l'évolution des relations à près de dix ans de distance sont d'une part, en Angleterre, l'accentuation très nette du *profit* en 1994 par rapport à 1985, et du côté des jeunes Français, l'accentuation de la *consommation* et la plus grande séparation en 1994 entre la sphère de *production* et celle de la *consommation*.

Conclusion

Ces quelques résultats montrent l'efficacité de l'outil d'enquête mis au point pour les comparaisons dans le temps entre pays. Il serait souhaitable de l'utiliser pour analyser les représentations de l'économie dans les différentes catégories sociales et les différentes professions. En prenant

pour cadre de référence la vulgate scientifique des économistes, on pourrait mesurer la distance à l'égard de cette vulgate. Il ne faudrait pas pour autant se contenter de cette approche facile qui conduit à regarder ce que pensent les gens comme de fausses connaissances. Bien au contraire, ce sont des schémas de connaissance et de compréhension de notre société et il faut les traiter comme tels. Ce sont des ensembles structurés, construits collectivement au sein de notre société. Les économistes ruraux nous ont montré le chemin : pendant longtemps ils ont voulu imposer aux paysans leur vision comptable. Selon eux, des exploitations familiales étaient en déficit comptable alors que la famille vivait bien, simplement parce qu'ils n'avaient pas en tête un schéma théorique de l'économie paysanne tel qu'il avait été développé par les économistes « paysannistes » de la Russie tsariste (Tchayanov, 1990).

Cette enquête permet de distinguer les lieux d'apprentissage de l'économie : la pratique, la famille, les médias, l'école. La pratique prend des formes différentes : à 11 ans, la pratique du consommateur l'emporte et l'économie est vue exclusivement à travers des actes d'achat ; la pratique beaucoup plus sophistiquée des élèves de 17 ans s'agence aux connaissances scolaires. Certes l'investissement reste une notion ambiguë, mais la monnaie, le marché, les prix ou le crédit sont l'objet d'un apprentissage plus différencié. Dès l'âge de 17 ans, le langage économique se complexifie et de manière différente selon les pays.

Ces représentations ne sont pas seulement dans le cerveau des jeunes, elles sont articulées à leur conduites. On peut en donner quelques exemples. Voir le chômage comme la conséquence d'une inefficacité de l'Etat, ou inversement d'une inefficacité des entreprises, ou plus globalement d'une insuffisance de la consommation, ne conduit pas aux mêmes possibilités d'interpréter la réalité. Il ne s'agit pas de dire que l'une ou l'autre vision est meilleure au regard de la compréhension du fonctionnement de l'économie ou à celui du ou des discours des économistes. Il faut simplement constater que ces grilles d'interprétation vont conduire ces jeunes à adopter des pratiques différentes dans l'interprétation des politiques économiques, dans la recherche d'emploi, dans l'arbitrage entre consommation et épargne, et dans la gestion du budget familial.

P. V.

La frontière entre jeunesse et âge adulte s'estompe ¹³

Ancien et nouveau modèles d'entrée dans la vie adulte

Dans les années soixante, 50 % d'une classe d'âge masculine avait un emploi à 17 ans, immédiatement après l'école ; de retour du service militaire, autour de 20 ans, les hommes acquéraient un métier, se mariaient à 25 et étaient pères à 27 ans (Michon, 1970 ; Héméry et Dinh, 1971 ; Deville, 1972). Ce calendrier médian, qui retranscrit simplement l'âge de franchissement des différents seuils démographiques et sociaux par la moitié d'une population, représentait le modèle dominant d'entrée dans la vie adulte, qui variait à la marge selon la catégorie sociale : plus tardif pour les agriculteurs et les professions libérales, plus précoce pour les ouvriers. Etre adulte se définissait alors — pour les hommes ¹⁴ — par l'insertion définitive dans l'emploi stable ¹⁵, par l'autonomie financière, par le mariage, et par la responsabilité familiale, quatre points sur lesquels peu d'incertitude pesait ¹⁶.

Divorce, célibat prolongé et concubinage, mais aussi inactivité et chômage étaient pour ainsi dire inexistantes. L'entrée dans la vie adulte était presque irréversible et irrévocable dès que ces seuils étaient franchis. Cet âge adulte ne pouvait plus se finir, sauf accident, qu'avec le départ du dernier enfant et la retraite. La jeunesse se définissait alors par rapport à l'âge adulte : comme une période de passage comprise entre la fin des études obligatoires et l'établissement définitif en famille et dans l'emploi.

Cette définition de la jeunesse n'est plus valide, puisque l'âge adulte, dont les caractéristiques sont devenues beaucoup plus précaires et moins irréversibles que voilà trente ans, ne marque plus un point fixe susceptible de délimiter, par différence, les frontières de la jeunesse. Celle-ci maintenant, est en effet plus tardive, plus longue et moins

13. Nous utilisons ici les données des enquêtes emploi de l'INSEE, extraites par Irène Fournier (LASMAS, IRESCO), que nous remercions chaleureusement.

14. Les analyses que nous menons ici concernent essentiellement le modèle *masculin* d'entrée dans la vie adulte, non pas par réductionnisme, mais parce que le modèle féminin ancien était essentiellement fondé sur la vie au foyer, et non sur l'accès au travail. Le modèle féminin contemporain se masculinise (la co-occurrence de l'emploi et des enfants est plus fréquente que naguère), alors que le modèle masculin, lui, se transmute en autre chose que l'on analyse ici.

15. On pouvait *changer* d'emploi, et d'entreprise, mais il y avait la *certitude* de trouver place dans le mode du travail, et le *changement d'emploi* allait ainsi de pair, pour les travailleurs, avec la *stabilité dans l'emploi*, puisqu'ils n'étaient, pour ainsi dire, jamais au chômage : le taux de chômage des hommes était de 1 % en 1965, et culminait à 3 %... pour les 14 à 19 ans !

16. Il ne faut oublier la cinquième certitude, euphorisante pour les acteurs sociaux : la croissance annuelle moyenne du salaire net de 4,5 % sur la période 1951-1974, qui contraste avec le 0,7 % de la période 1984-1994 (Bayet et Demailly, 1996). L'élévation progressive mais rapide du pouvoir d'achat permettait de vivre l'amélioration évidente du quotidien et de supporter les privations : au taux de croissance ancien, le pouvoir d'achat doublait en 16 ans ; au rythme actuel, il lui faudra 100 ans...

articulée autour d'étapes irréversibles, clairement définies. Depuis 1970 environ, le calendrier est complètement perturbé, les dates de franchissement des différentes étapes sont plus tardives et ne se succèdent plus selon un ordre fixe (Galland, 1995 a).

Evolutions récentes

L'allongement de la scolarité, l'élévation du taux de chômage, la diversification des formes d'emploi et la précarisation du contrat salarial, ainsi que la diversification des modèles matrimoniaux (plus de célibataires, de concubins, de divorcés) sont autant de tendances nettement observables au sein des nouvelles générations. Selon les évaluations de l'Enquête Emploi de l'INSEE, entre 1982 à 1994, des modifications importantes sont observées. Les étapes ne sont pas franchies au même âge par les hommes et les femmes ; ces dernières ont en effet une avance de deux ans en moyenne sur les hommes pour l'accès à un logement indépendant et pour les événements familiaux ; elles prolongent leurs études un peu plus longtemps que les hommes, et sont en retard sur l'accès à l'emploi stable. Le sens et l'intensité des évolutions entre 1982 et 1994 sont néanmoins parallèles pour les deux sexes. Nous ne présentons ici que les données concernant les hommes :

- L'âge médian de fin d'études passe de 19 ans et 6 mois à 22 ans ; la prolongation des études, qu'elle soit la conséquence d'un choix positif (l'acquisition de compétences et de capital humain) ou négatif (la prise plus tardive d'autonomie et de responsabilités professionnelles et familiales), est la source majeure de l'allongement de la jeunesse, en repoussant à plus tard la suite.

- L'âge médian d'installation dans un logement indépendant passe de 24 ans à 25 ans ; de tous les indicateurs, il a le moins varié, impliquant, par différence avec l'âge de fin d'études, une proportion plus importante d'étudiants indépendants dans leur logement, mais aussi, par comparaison avec l'âge médian de vie en couple, une augmentation de la proportion de chefs de ménages célibataires (donc : sans conjoint dans leur logement). Pourquoi l'accession à un logement indépendant n'a-t-il pas été plus retardé ? Ce peut être la conséquence du développement des allocations pour le logement des étudiants, ou du choix délibéré des acteurs sociaux, comme la volonté d'indépendance des jeunes, ou la décision de leur parents de les mettre devant une plus grande responsabilité ; répondre à cette question est difficile.

- L'âge médian d'obtention d'un emploi passe de 21 ans et 6 mois à 23 ans et 8 mois ; pour l'emploi stable (contrats à durée indéterminée, titulaires de la fonction publique ou emploi indépendant), de 22 ans et 6 mois à 25 ans et 3 mois ; la flexibilisation des emplois implique des expériences professionnelles de plus en plus courtes parmi les nouvelles générations (Chauvel, 1996 b). Par ailleurs, il est certain, maintenant, que l'indicateur que l'on appelle « chômage des jeunes », c'est-à-dire le chômage des 16 à 24 ans, n'a plus guère de sens en tant que tel, puisque

les taux d'activité ont baissé à la suite de la prolongation des études ; la jeunesse devant l'emploi se prolonge maintenant jusqu'à 30 ou 35 ans, voire bien au-delà. Au début des années soixante-dix, le plein emploi était quasiment assuré après 25 ans alors que le chômage concerne maintenant des classes d'âge bien plus élevées (l'âge médian du chômeur masculin passe ainsi de 29 ans et 3 mois à 34 ans et 6 mois entre 1982 et 1994) ; le taux de chômage (définition du BIT) des 26 à 29 ans (âge auquel les hommes voient culminer leur taux d'activité) croît quant à lui de 5,8 à 12,8 % (pour les femmes de 8,5 à 18,3 %). L'insertion dans l'emploi est une période de plus en plus longue, et les difficultés financières qui s'ensuivent (faibles salaires, irrégularité des revenus, chômage moins favorablement indemnisé, voire sans indemnité) induisent une élévation des taux de pauvreté de la population jeune (Legris et Lollivier, 1996), notamment chez les jeunes parents (Chambaz et Herpin, 1995). Il s'ensuit en particulier un moindre équipement des ménages jeunes : parmi les chefs de ménage de moins de 25 ans, le taux de possession d'un lave-linge passe de 55,6 à 45,1 % de 1986 à 1996 (Manon, 1996) ; ce qui induit aussi une dépendance plus forte à l'égard de la parentèle lorsque celle-ci est susceptible d'apporter une aide en nature ou en numéraire ; 80 milliards de francs (dons en argent, ou en nature, à savoir des biens divers) transitent ainsi des parents et grands-parents vers les enfants de moins de 40 ans (Barry, Eneau, Hourriez, 1996) soit en moyenne 1 250 francs par mois (580 francs en numéraire et le reste en nature) pour les moins de 30 ans, 410 francs pour les 30-39 ans.

- L'âge médian de cohabitation (deux conjoints, mariés ou de fait, dans un même logement) passe de 25 ans et 3 mois à 27 ans et 10 mois et celui de la naissance d'un premier enfant de 27 ans et 7 mois à 30 ans et 3 mois. De tels couples sont instables, et se recomposent fréquemment (Galland, 1995 a). Le couple, qui s'instituait naguère avec le mariage précédant souvent la première naissance, ne se stabilise à peu près, maintenant, qu'avec la conception d'un enfant ; stabilisation relative, s'entend, puisque les familles monoparentales se multiplient. Par ailleurs, le mariage est devenu une simple option, comme l'atteste le taux de 35 % de naissances hors mariage en 1993, et de 42 % pour les premières naissances (Couet, 1996) ; l'institution du mariage n'est plus non plus un gage de stabilité (Saboulin et Thave, 1993) ; le nombre des divorces stagne depuis 1975, en raison de la diminution du stock des couples mariés, seuls susceptibles d'alimenter le chiffre des divorces... Par ailleurs, l'écart temporel croît entre la première cohabitation et la naissance du premier enfant ; cet écart pourrait provenir d'un choix de « mariage à l'essai » prolongé, de ruptures plus fréquentes, ou d'une plus grande hésitation devant les incertitudes et les contraintes professionnelles et financières qui pèsent sur les familles : la naissance d'enfants nécessite une prise de responsabilité qui relève tant d'un choix de mode de vie que de la perception des incertitudes pesant sur l'emploi et les disponibilités financières (Chauvel, 1996 a).

Ces changements induisent une évolution qui ne semble plus se réduire à un simple retardement des étapes, et il est de plus en plus douteux d'affirmer que quelqu'un devient adulte — selon la définition traditionnelle — à 25, 30, 35 ou 40 ans : certains le sont relativement tôt,

et d'autres ne le seront jamais. Pour le chômage comme pour les autres indicateurs, les évolutions révèlent un changement profond, qui affecte directement les définitions respectives de la jeunesse et de l'âge adulte. Maintenant, les générations qui se succèdent et parviennent à des âges qui auraient été considérés comme indubitablement adultes (30 à 34 ans, voire 35 à 39 ans) ne trouvent plus aussi systématiquement que par le passé une situation de stabilité.

4. Evolution des statuts d'emploi pour les hommes

En % en colonnes

	20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 à 34 ans		35 à 39 ans	
	1982	1994	1982	1994	1982	1994	1982	1994
Emploi stable (indépendants, titulaires publics, CDI)	52,2	22,3	85,0	68,6	91,2	82,3	93,2	84,6
CDD	3,5	5,4	2,1	5,8	1,3	3,0	1,0	2,2
Pseudo-emploi (apprentissage, stages, emplois aidés)	4,5	7,5	2,4	4,4	1,4	2,3	0,9	1,9
Chômage	10,3	14,9	6,0	14,1	4,5	10,2	3,6	8,9
Etude	18,4	40,8	2,9	3,8	0,5	0,8	0,2	0,4
Service militaire	9,4	7,6	0,4	1,9				
Autres inactifs	1,7	1,5	1,2	1,3	1,0	1,4	1,1	1,9
	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquêtes Emploi 1982 et 1994.

Le modèle de l'âge adulte est de moins en moins univoque, puisque une minorité croissante semble ne devoir jamais passer par les étapes qui hier allaient de soi. La vie adulte est plus précaire, et les éléments qui la caractérisaient (emploi, enfants à charge) moins définitifs et irréversibles.

Désarticulation du modèle d'entrée dans l'âge adulte

Les différentes étapes sont moins articulées les unes aux autres : elles se succèdent moins mécaniquement et créent une période incertaine, caractérisée par la multiplication des situations qui eussent été considérées naguère comme atypiques, comme ce peut être le cas des pères de famille en emploi précaire ou sans emploi, des titulaires d'un emploi stable sans conjoint, habitant chez leurs parents, etc. L'emploi n'apparaît plus comme la condition nécessaire — et après quelques mois, suffisante — de l'installation matrimoniale. Nous assisterions donc à l'éclatement du modèle de l'âge adulte, puisque l'on peut être matrimonialement et

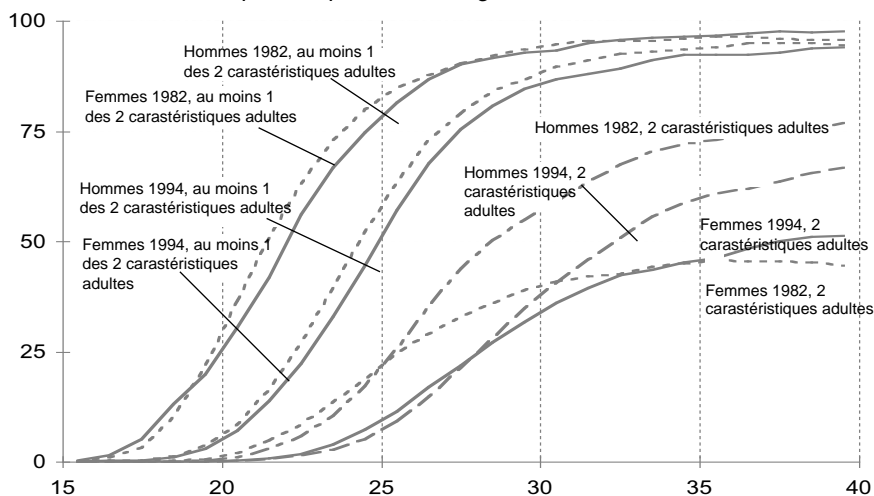
familialement « adulte » sans l'être du point de vue de l'emploi, et inversement.

La précarité de l'emploi et l'instabilité du couple et de la famille conduisent de nombreux adultes à des choix et des contraintes autrefois exceptionnelles. Les divorces et les ruptures conjugales conduisent les hommes et les femmes à cette alternative : recomposer une cellule familiale « normale », avec un autre partenaire, ou rester sans conjoint (Meulders-Klein et Théry, 1993 ; Desplanques, 1993) ; des allers et retours entre différentes situations sont repérables pour certains individus, pour qui décomposition et recombinaison familiales se succèdent. Parallèlement, l'emploi stable étant plus menacé que naguère (contrats précaires, licenciements, chômage, etc.), une certaine proportion d'adultes est conduite à une réinsertion professionnelle continue, en cours de carrière, voire à une série de réinsertions jamais achevées (9 mois après avoir retrouvé un emploi, le taux de retour au chômage est évalué à un tiers selon l'enquête emploi de 1994). Pour beaucoup, l'entrée dans la vie adulte n'est plus irréversible, et ne repose plus sur des « points fixes ». Les retours en arrière sont fréquents, vers des caractéristiques propres à la jeunesse. Hier, la jeunesse était une période de passage et de transition vers la stabilité qui caractérisait l'âge adulte ; que se passe-t-il lorsque la stabilité n'est plus le destin commun ?

De là provient cette impression que certains vivent une jeunesse prolongée, voire indépassable : que ce soit par choix ou par contrainte, une proportion croissante d'individus de plus de trente ans n'est pas adulte selon les critères de l'ancien modèle (emploi stable et enfant à charge). A trente ans, seuls 40 % des hommes sont en emploi stable avec enfant à charge ; à 40 ans, ils sont 70 %, mais la courbe culmine à un seuil situé 10 % plus bas qu'en 1982. Une telle évolution laisse présager que ce n'est pas simplement un « retard » (un recul des courbes de trois à quatre ans entre 1982 et 1994) mais bien le déclin du modèle ancien, et l'émergence de nouveaux modèles, qui devraient se développer avec le remplacement des générations.

La prolongation de la tendance est en effet celle de la diversification des modèles de l'âge adulte parmi lesquels le type traditionnel pourrait ne devenir qu'une modalité parmi d'autres. Il s'agirait donc de passer du diagnostic de simple allongement de la jeunesse à celui d'affaiblissement ou de diversification du modèle de l'âge adulte, au sens où le modèle unique et univoque d'hier pourrait laisser place, avec les nouvelles générations, à des modèles multiples et diversifiés et, à terme, à une *indifférenciation croissante* des modèles jeune et adulte. Certains accéderont au modèle ancien et d'autres, par choix ou par contrainte, adopteront un autre mode de vie, alternatif et oscillant entre différentes formes d'emploi et de non-emploi, entre différentes formes de vie familiale distincte de la famille nucléaire stable, caractéristiques proches de celles que connaissent les jeunes.

9. Proportion, par classe d'âge, des différents états



Note : nous analysons ici la combinaison des deux caractéristiques de la vie adulte que sont : le fait d'avoir un emploi stable, d'une part, le fait d'avoir des enfants à charge d'autre part. Deux séries de courbes sont représentées ici, selon que l'on dispose d'une des deux caractéristiques au moins, ou des deux ensemble. Le report à un âge plus élevé de l'obtention des caractéristiques adultes est flagrant. Par ailleurs, la minorité des hommes et des femmes ne disposant ni de l'une ni de l'autre caractéristique à 40 ans augmente : moins de 2 à plus de 5 %. Le fait d'avoir la double caractéristique (emploi stable et enfants à charge) reste majoritaire chez les hommes, mais perd 10 points en douze ans, du fait de l'augmentation de la proportion de pères de famille sans emploi, de célibataires et de divorcés. En revanche, la proportion de femmes ayant les deux caractéristiques augmente : la convergence est évidente, à un rythme particulièrement rapide.

Source : enquêtes Emploi 1982 et 1994.

Comment expliquer cette évolution ? Nous ne présentons ici que des hypothèses entre lesquelles les faits ne permettent encore de trancher. Elle pourrait résulter de contraintes contemporaines, notamment de l'incertitude croissante qui prévaut dans les sphères professionnelles et matrimoniales, où les relations entre employeurs et employés, comme entre femmes et hommes, vont de moins en moins de soi et suscitent une angoisse de l'engagement. Ces incertitudes pourraient précipiter la séparation. Cette évolution peut aussi provenir de la volonté, des valeurs et des intérêts des acteurs : individualisme croissant, exigence d'autonomie, de liberté et de réalisation de soi, injonction d'accès au bonheur, qui induisent — chez tout individu placé dans une situation ne portant pas que des satisfactions — la frustration de ne pas connaître un bonheur parfait, et la volonté de se défaire des engagements anciens. Il n'existe pas de réponse définitive à de telles questions.

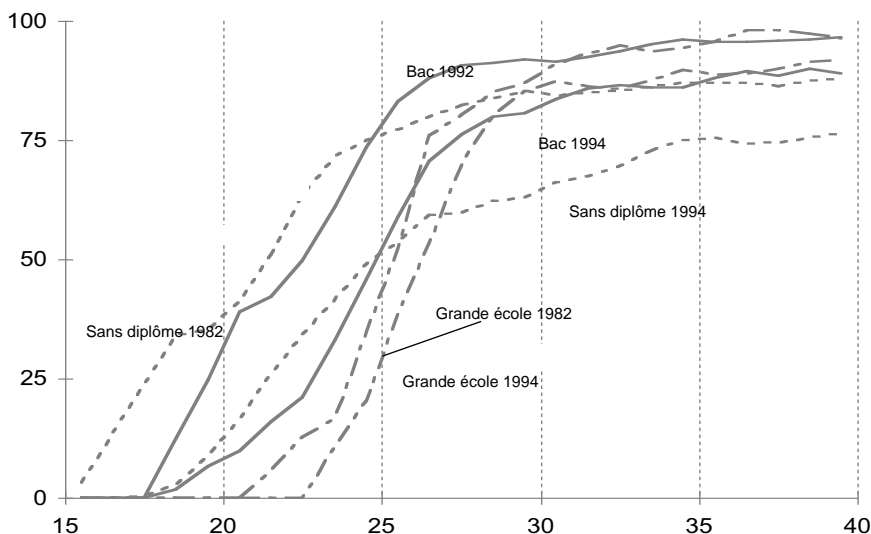
Cette évolution s'accompagne aussi d'une transformation profonde de la valorisation des âges de la vie : la jeunesse depuis longtemps est valorisée, tant esthétiquement que comme mode de vie — la publicité, le cinéma, la mode, offrent le spectacle d'une jeunesse perpétuelle, belle et insouciant, hors des responsabilités de la vie, adonnée entièrement à l'hédonisme d'une réalisation vitale plus que professionnelle de soi, mais c'est là, peut-être, plus une image qu'une réalité. Aujourd'hui, les adultes veulent paraître jeunes — le *jean* et le survêtement se sont ainsi étendus

à toutes les classes d'âge, et la bonne santé, celle du corps et de son apparence, est devenue un souci commun — sans nécessairement renoncer aux avantages de leur âge. Pour les nouvelles générations atteignant l'âge de 30 à 40 ans, la mobilité affective, et l'ajournement perpétuel de la prise de responsabilités familiales (mais aussi, de plus en plus, professionnelles), sont des modes de vie de moins en moins marginaux. De ces évolutions résulte une moindre affirmation de la césure entre jeunes et adultes, ce qui fragilise l'identification sociale des jeunes, et peut-être aussi, à terme, des adultes,... qui ne sont jamais autre chose que d'anciens jeunes.

Différences sociales

Ces évolutions sont vécues différemment par l'ensemble des catégories de la société, notamment en raison de l'articulation différente de l'école et de l'emploi pour chacune des catégories. Le calendrier des élèves de grandes écoles a moins bougé d'un point de vue professionnel : fin des études ou du service militaire et obtention d'un emploi sont le plus souvent simultanés, même si l'emploi stable (titularisation, CDI) n'est plus immédiatement assuré. Au sein des autres catégories, et plus nettement à mesure que l'on descend dans la hiérarchie des titres scolaires, une proportion importante de jeunes ne trouve pas d'emploi stable à la sortie des études ou du service.

10. Proportion d'emplois stables aux différents âges (hommes)



Source : enquêtes Emploi 1982 et 1994.

En 1982, les hommes sans diplôme trouvaient un emploi stable vers 21 ans, soit 4 ans après la sortie de l'école (vers 16 ans et demi), alors que les diplômés des grandes écoles trouvaient une place à 25 ans ; en 1994, le calendrier de l'obtention de l'emploi stable est plus concentré : 25 ans pour les sans-diplômes (soit 8 ans après leur sortie, qui s'effectue maintenant vers 17 ans et demi, plus souvent à l'issue d'un échec scolaire sur une voie plus longue d'enseignement) et 26 ans pour les seconds. Ceux qui sortent le plus tôt de l'école sont au chômage ou vivent de petits boulots instables pendant une période de plus en plus longue. Par conséquent, les sans-diplômes doivent attendre près de sept ans une relative stabilisation, que 25 % des plus de trente ans ne connaît toujours pas ; au bout du compte, du haut au bas de la pyramide des diplômes, l'emploi stable advient (en moyenne) au même âge, même si les âges de sortie du système d'enseignement sont très différents.

Entre l'école et l'emploi stable s'ouvre une période intermédiaire, longue, pendant laquelle les moins favorisés perdent souvent leurs repères identitaires : ni étudiants, ni travailleurs, leur situation ne correspond à aucune référence traditionnelle. Sans emploi, et sans perspective d'apprendre un métier défini a priori, la socialisation anticipée (la socialisation professionnelle en cours d'études, en vue de la réalisation d'un projet de carrière et de vie) est nécessairement défailante, ce qui prive les jeunes de point fixe et de repère prospectif.

A ces difficultés d'insertion des jeunes correspond un appauvrissement relatif des nouvelles générations par comparaison à celles plus âgées. Les moins favorisés continuent alors à habiter chez leurs parents, vivent plus longtemps en état de dépendance de la parentèle et de la famille : lorsque celle-ci ne prend pas le relais d'une intégration professionnelle défailante, le processus de la désocialisation et de chute dans la pauvreté peut s'enclencher (Marpsat et Firdion, 1996). D'autres modes d'acquisition d'une identité et d'un revenu peuvent aussi apparaître, comme ce peut être le cas de la participation aux « bandes », où délinquance et incivilité semblent moins pratiquées comme gagne-pain que pour leur caractère initiatique, avec ce qu'elles portent de démonstration de réalisation de soi et d'intégration dans une communauté élective (Lagrange, 1995). Ces comportements déviants concordent bien avec les différents comportements dangereux des jeunes, comme l'atteste le fort taux d'accidents chez les jeunes (Galland, 1995 b). Les jeunes des classes moyennes qui continuent leurs études sont caractérisés par l'intensité de leurs pratiques culturelles, ont souvent un logement indépendant, mais financé par les parents et les allocations-logement, ont des petits *jobs*, vivent parfois en concubinage, et leur chance d'accéder à l'ancien modèle d'emploi sont plus élevées. Il apparaît, néanmoins, selon différentes sources, que certaines pratiques culturelles sont plus sélectives (Mucchielli, 1996), et que, notamment, les plus coûteuses, comme le fait de partir en vacances, de moins en moins caractéristiques des 20-24 ans (Monteiro, 1996, p. 155).

C'est au cours de la phase d'instabilité professionnelle, au moment d'entrer dans l'emploi, que les ambitions personnelles se construisent et s'ajustent aux positions sociales, et cet ajustement pourrait être plus

difficile aujourd'hui. Les nouvelles générations ont été particulièrement affectées par la transformation du système d'enseignement (Chauvel, 1995), considérablement plus rapide que celle de la structure professionnelle. Alors que le niveau général des diplômés s'élève rapidement, la structure des emplois offerts aux jeunes se modifie plus lentement : entre 1982 et 1994, pour les 25 à 29 ans, les cadres et professions intermédiaires passent de 21 à 24 % de la population, et les diplômés d'au moins bac plus deux de 13 à 22,5 %, ce qui ne laisse plus guère de place pour les autres. Les jeunes bacheliers (en particulier techniques et professionnels) qui ne poursuivent pas leurs études doivent donc plus souvent que naguère se contenter d'une place d'employé ou d'ouvrier, souvent avec des contrats précaires. En deçà de bac plus deux ans, les titulaires des différents types de diplômes doivent se contenter de débuts de carrière inférieurs à ceux qu'ont connus leurs aînés, et les sans-diplômes, qui n'ont pas la possibilité de rétrograder encore leurs prétentions de carrière, sont confrontés au chômage (30 % entre 5 et 10 ans après la fin de leurs études). L'entrée dans le monde professionnel est souvent un déclasserement, difficilement vécu par les individus n'ayant pas pris conscience de la fin du modèle qu'ont connu les générations précédentes.

Cette évolution, qui conduit à une nouvelle articulation entre diplôme et position dans la hiérarchie sociale, peut donner l'impression inexacte que la position sociale est de moins en moins déterminée par le titre scolaire ; bien au contraire, l'accès à un bon emploi est de plus en plus conditionné par l'obtention d'un bon diplôme, mais la surenchère est d'une intensité telle que seule une minorité profite des opportunités.

Les mutations sociales auxquelles nous assistons affectent avant tout les nouvelles générations, touchées de plein fouet par le chômage de masse, par la modification des formes d'emploi, mais aussi par les incertitudes des nouveaux modèles matrimoniaux. L'étude de la dernière décennie montre que l'entrée dans la vie adulte est non seulement plus longue, mais aussi plus difficile, précaire et réversible ; nous parvenons à un point, maintenant, où il est difficile de dire que nous n'enregistrons qu'un retard des étapes traditionnelles. Ces changements pourraient bien signifier, plutôt, l'émergence de nouveaux modèles : la plus grande diversité des situations matrimoniales et d'emploi fait que ce qui hier était la norme pourrait demain n'être qu'une modalité parmi d'autres.

La difficulté de cette multiplication des marges de choix consiste en ce que, du point de vue familial comme professionnel, les degrés nouveaux de liberté ne sont pas sans impliquer un surcoût : celui d'avoir à inventer ses règles de vie plutôt que de suivre une voie toute tracée. Ce que Irène Théry exprime joliment pour la sphère familiale, mais la question se décline pour les autres dimensions de l'existence : « retrouver de la prédictibilité dans le changement virtuel permanent »¹⁷, et ces retrouvailles nécessitent des capacités cognitives, identitaires et affectives que tous n'ont pas. Les catégories aisées peuvent supporter ce surcoût avec

17. Réunion de travail de la Fondation Saint-Simon du 25 novembre 1995.

5. Devenir des individus entre 5 et 10 ans après la fin des études selon le diplôme

En % en ligne

Note : Entre 1982 et 1994, le pourcentage de bacheliers en catégories populaires passe de 33 à 43 % (ce qui est sans compter l'élévation du taux de chômage de 6 à 10 %). L'accès à la catégorie des professions intermédiaires leur est de plus en plus compromise. Il apparaît par ailleurs que la proportion de chômeurs parmi les sans-diplômes double pour atteindre 30 %. Les plus diplômés voient certes doubler leur taux de chômage (de 3 à 6 %) mais leur accession à la catégorie cadre n'est en rien remise en cause.

Source : Enquêtes Emploi 1982 et 1994.

de moindres difficultés, alors que les autres, assises sur de moindres ressources, pourraient éprouver moins de facilité à trouver leurs repères, fait propice à une certaine déstructuration sociale.

L. C.

Dynamisme et diversité du troisième âge

Les problèmes liés au vieillissement démographique occupent régulièrement le devant de l'actualité et continueront certainement d'alimenter à l'avenir les débats sur le financement des retraites, l'allocation-autonomie, ou encore les dépenses de santé. Les questions de société que soulèvent ces problèmes font l'objet de nombreuses contributions (Attias-Donfus, 1995). Notre perspective est assez différente, puisqu'il s'agit ici de faire le point sur les changements que connaissent les modes de vie des retraités.

L'ampleur du vieillissement démographique

Baisse conjuguée de la fécondité et de la mortalité sont à l'origine du vieillissement démographique actuel. Depuis un siècle, l'espérance de vie à la naissance a progressé d'un an tous les trois ans, pour approcher 74 ans chez les hommes et 82 ans chez les femmes en 1995 (Couet, 1996). Fortement inégalitaire selon le sexe, l'espérance de vie l'est aussi selon le milieu social : chez les hommes l'espérance de vie à 60 ans des ingénieurs ou des professeurs est encore supérieure de plus de cinq ans à celle des manœuvres, de plus de trois ans à celle des employés (Desplanques, 1991 ; cf. aussi encadré ci-après).

Récemment, les gains d'espérance de vie ont bénéficié aux plus âgés. En 1990, les 75 ans et plus représentaient 35,8 % de l'ensemble des 60 ans et plus contre 29,7 % huit ans auparavant. La baisse de la mortalité aux âges élevés explique aussi en grande partie l'allongement de la durée de vie en couple. En 1990, ce statut matrimonial concernait 77,1 % des hommes de plus de 60 ans (75,8 % en 1982) et 45,3 % des femmes (42 % en 1982) (Gaymu, 1994).

Le vieillissement est notable dans toutes les parties du territoire français, à l'exception — pour l'instant — des espaces périurbains, du fait d'un afflux massif de jeunes ménages. Le degré d'urbanisation est tel désormais en France que la très grande majorité des personnes âgées vit dans, ou à proximité d'une agglomération. Cette évolution est renforcée par le fait que les générations successives de citoyens sont de plus en plus

habituees aux multiples commodités offertes par la ville, et de moins en moins tentées par un retour au pays à l'âge de la retraite (Cribier, 1992). En dépit de ces évolutions, ce sont toujours les zones rurales qui abritent la part la plus élevée de retraités.

L'accroissement de la part des personnes âgées dans la population totale, aujourd'hui limité, et freiné encore pendant les dix ans à venir par l'arrivée à l'âge de la retraite des générations peu nombreuses de l'avant-guerre et de la guerre 1940-45, s'accélénera à partir de 2005, avec l'irruption à l'âge de la retraite des classes pleines du *baby-boom*. Selon les projections INSEE, en 2020 les 60 ans et plus seront 17 millions, contre 12,6 millions en 2005 et 10,8 millions en 1990 (Dinh, 1994).

Retraites plus précoces, vieillesse plus tardive

Alors que l'espérance de vie a continué de progresser, l'âge de cessation de l'activité, que l'on peut considérer comme *l'un des signes sociaux majeurs de l'entrée dans le dernier âge de la vie* (Guillemard, 1986), n'a pour sa part pas cessé de s'abaisser durant les deux dernières décennies. L'extension des divers dispositifs de retraite anticipée est telle qu'actuellement seuls six hommes sur dix environ travaillent entre 55 et 59 ans, un sur sept entre 60 et 64 ans (Guillemard, Salzberg, 1994).

De nos jours, la retraite dure en moyenne une vingtaine d'année, et ne peut donc plus être considérée comme une période de vie homogène. Cette évolution majeure explique l'apparition d'une nouvelle étape du cycle de vie, le quatrième âge. Correspondant à des situations de perte d'autonomie et bien souvent d'isolement, le quatrième âge concentre les aspects négatifs de la vieillesse, par opposition au troisième âge, épargné par les problèmes physiques. La durée relative de chacune de ces deux périodes est très variable, et les limites avancées pour les repérer (75, 78, 80 ans...) n'ont qu'une valeur statistique médiocre.

Si l'espérance de vie à la retraite s'est considérablement accrue, il apparaît aussi que la vieillesse physiologique intervient de plus en plus tardivement, comme le montrent les travaux étudiant l'évolution de l'espérance de vie sans incapacité (EVSI) (Robine *et al.*, 1994). L'EVSI à 65 ans est la différence entre le nombre moyen d'années restant à vivre à cet âge, et le nombre moyen d'années vécues avec une incapacité. Entre 1981 et 1991, ce nombre moyen d'années restant à vivre en bonne santé est passé de 9,8 à 12,1 ans pour les femmes et de 8,8 à 10,1 ans pour les hommes : ainsi, dans les années 80, les gains d'espérance de vie ont permis d'allonger d'autant la période vécue en bonne santé. Les tendances récentes incitent les spécialistes de ces questions à un certain optimisme pour l'avenir : la poursuite de la croissance de l'allongement de l'espérance de vie ne devrait pas s'accompagner d'un allongement relatif du quatrième âge au détriment du troisième âge : c'est même l'inverse qui pourrait se produire (Robine *et al.*, 1994).

Nette amélioration des conditions de vie malgré la crise

En 20 ans, les personnes âgées ont vu leur revenu moyen, mesuré par unité de consommation, rattraper, et même dépasser légèrement celui des actifs : inférieur de 20 % en 1970, il était, en 1988, supérieur de 5 % (CERC, 1993). La raison principale en est l'amélioration progressive, mais considérable des pensions de retraite (qui constituent environ 80 % de l'ensemble des revenus après 60 ans) et ce jusqu'à la fin des années 80. Depuis 1993 les revenus des retraites sont stables, du fait d'une indexation des pensions sur le taux d'inflation.

Ce mouvement d'ensemble très favorable n'a pas gommé les disparités de revenus après 60 ans, qui n'ont rien à envier aux différences de salaires. En particulier, près d'un million de personnes de 60 ans et plus (soit un peu moins de 10 %) reçoivent encore le minimum vieillesse (Gauthier, 1995). Ce sont fréquemment des femmes, des personnes seules, des personnes très âgées, des anciens agriculteurs. Cela traduit en particulier le fait que les plus anciennes générations comptent nombre de personnes mal pensionnées.

Dans les dix années à venir, les octogénaires devraient donc logiquement bénéficier de cette amélioration des revenus. Quant aux prochaines générations de retraités, leurs revenus seront bien entendu progressivement affectés par les mesures successives visant à équilibrer les différents régimes de retraite. L'évolution des pensions versées aux retraités sera par ailleurs très dépendante des taux de croissance économique à venir, et en cela, très difficile à prévoir. Toutefois, des simulations effectuées montrent que les revenus des pensions devraient malgré tout être préservés d'ici 20 ans (Gleizes *et al.*, 1995). On peut même penser que, du fait de la généralisation de l'activité féminine, les revenus moyens des ménages âgés continuent d'augmenter dans les prochaines années (Rochefort, 1995). Il est probable aussi que cette évolution d'ensemble plutôt positive recouvre des situations financières de plus en plus contrastées en fonction du nombre d'actifs dans le ménage, de l'épargne accumulée, de la trajectoire professionnelle et de la durée de cotisation.

Des modes de vie de plus en plus diversifiés après 60 ans

Elargissement de l'horizon temporel, amélioration des conditions d'existence, mais aussi changements dans la composition sociale de la population âgée (montée des classes moyennes, élévation du niveau culturel) et autres facteurs fortement liés à l'appartenance générationnelle des individus se sont traduits par des changements notables dans les façons de vivre la retraite (Dirn, 1991). Et de fait, par leur expérience passée, les retraités sont de plus en plus partie prenante au monde des loisirs et de la consommation, avec notamment un accroissement très net des départs en vacances, une participation accrue aux activités culturelles, une habitude plus grande des grandes surfaces. L'accès à la voiture particulière est lui aussi fortement lié à l'appartenance générationnelle

des individus. Les retraités sont de plus en plus nombreux à savoir conduire, et ne renoncent à la voiture qu'à des âges très élevés (Madre *et al.*, 1993). Cette expérience de la voiture, déjà très partagée chez les hommes, commence seulement à concerner les nouvelles générations de femmes âgées (Pochet, 1995). La généralisation de l'accès à la voiture fait partie d'un mouvement plus global tendant à une autonomie plus grande dans l'organisation des activités quotidiennes, ainsi qu'à un espace de vie élargi à la retraite.

Fort heureusement, dans la très grande majorité des cas, cette plus grande autonomie vis-à-vis des proches ne signifie pas une vie plus isolée. Bien au contraire, les jeunes retraités en particulier jouent un rôle central dans le réseau de parenté directe, et la solidarité familiale s'est même renforcée du fait de la crise économique. Faisant partie de générations caractérisées par une descendance relativement importante, les jeunes retraités actuels sont aussi de plus en plus nombreux à avoir un ascendant en vie. Les relations familiales (visites, aide financière aux enfants et petits-enfants, mais aussi échanges de conseils et de services) demeurent ainsi l'un des vecteurs principaux d'intégration sociale et de contact avec les plus jeunes générations. En revanche, l'implication des personnes âgées dans la vie collective demeure plus timide, même si elle est en progression ¹⁸.

Sur de nombreux plans, les différences avec les plus jeunes s'atténuent donc. Certes, encore actuellement, les retraités consomment une part légèrement moins importante de leurs revenus que les actifs (Rochefort, 1995) et leurs sorties culturelles ou de loisirs sont moins fréquentes que celles des 40-60 ans par exemple. Toutefois, même en ce qui concerne les pratiques culturelles, l'écart s'est réduit depuis 15 ans, et provient en grande partie de caractéristiques propres aux générations actuelles de retraités (et notamment d'un niveau de scolarisation encore relativement bas) (FNG, 1993).

Une bonne part des changements intervenus dans les modes de vie des personnes âgées trouve ainsi son origine dans le renouvellement des générations. Pour autant, il ne faudrait pas surévaluer le rythme auquel se produisent ces changements, car de nombreux facteurs d'inertie interviennent. Même pendant le troisième âge, période la plus favorable, les effets liés à l'âge et au cycle de vie gardent leur influence propre. D'autre part, différentes recherches le montrent, les retraités n'ont pas la même « *espérance de vie sociale* », selon le fait d'avoir travaillé ou non, selon le type de profession exercée, selon le sexe, le niveau de scolarisation, la manière dont s'est effectué le passage à la retraite... (Guillemard, 1988). Dans le même ordre d'idées, la répartition des rôles au sein des couples de retraités est, actuellement encore, très marquée.

18. 18 % des hommes et 10% des femmes de plus de 60 ans déclaraient exercer des responsabilités dans une association en 1988, contre respectivement 13 % et 4 % en 1973. Voir FNG (sous la dir. de P. Paillat), 1993, *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Paris, La Documentation Française.

Ainsi, alors que les possibilités d'activités, de loisirs, de sociabilité semblent s'élargir de génération en génération¹⁹, la prise en compte des cadres et des déterminants sociaux est plus que jamais nécessaire pour comprendre les processus de différenciation des modes de vie à la retraite.

Quelles perspectives pour les modes de vie à la retraite ?

Un raisonnement par génération permet d'imaginer certaines tendances probables concernant les modes de vie à la retraite dans les 10 ou 15 ans à venir (Gaullier, 1988). Dans les prochaines décennies, en effet, différentes tendances de fond devraient peser (ou continuer de peser) en faveur de la généralisation des modèles de retraite basés sur les loisirs et les pratiques liées à la consommation. Parmi ces tendances, il faut citer l'élévation continue du niveau culturel, les doubles retraites plus fréquentes chez les couples, la pratique plus intense des temps de loisirs pendant les plus jeunes années... On peut supposer aussi que la hausse progressive, mais considérable sur la durée, des taux d'activité féminins soit porteuse d'une moins grande rigidité dans la répartition des rôles au sein des couples âgés. L'insertion sociale par l'intermédiaire des liens familiaux devrait garder toute son importance, malgré la tendance, limitée, à l'isolement provoquée par l'accroissement du nombre de familles monoparentales, qui concernera surtout les femmes (Louvot, 1993).

De façon générale, les changements devraient concerner bien plus le troisième âge que le quatrième âge, pour lequel la dégradation de l'état de santé et l'isolement continueront d'imposer des contraintes déterminantes. Le vieillissement interne de la population âgée devrait être contrebalancé par l'apparition plus tardive des différentes étapes du cycle de vie familiale et professionnelle (retraite, veuvage, problèmes physiques). En particulier, l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour disposer de pensions à taux pleins (qui pour l'instant ne doit concerner que les ayants droits du régime général) devrait faire remonter un peu l'âge moyen de départ à la retraite. On peut toutefois penser que ce mouvement restera limité tant que les taux de chômage seront élevés, et que les cessations anticipées d'activité demeureront le dispositif le plus aisé à mettre en œuvre (et aussi le moins douloureux) pour accompagner les réductions d'effectifs²⁰.

Jusqu'à présent, l'abaissement de l'âge de la retraite a entraîné un allongement de la période vécue en bonne santé. Mais les retraites (et plus particulièrement les préretraites) de plus en plus précoces ont aussi renforcé les processus de mise à l'écart et de dévalorisation sociale des salariés en fin de carrière. Les effets déstabilisants en sont d'autant plus forts que les individus ont rarement de prise sur cette transition intervenant dans leur cycle de vie (Guillemard, Salzberg, 1994), et que les valeurs

19. comme le note J. Dumazedier, 1988, *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*, Paris, Méridiens Klincksieck.

20. Voir l'encadré de H. de Jouvenel in G. Reday-Mulvey, 1992, «Vers un allongement de la vie professionnelle ?», *Futuribles* n° 170, novembre.

guidant les comportements des personnes arrivant à la retraite sont, fort logiquement, très liées à l'activité et à la sphère productive (Riffault, 1993). C'est ainsi que, selon une enquête d'opinion datant de 1989, les principales préoccupations des jeunes retraités sont de : *rester dans le coup, avoir des relations avec les plus jeunes, être utile à la société, loin devant organiser ses vacances, avoir des revenus supplémentaires* ou *vieillir* (Conseil économique et social, 1993).

Dans ce contexte, le désir de vivre activement et de rester inséré socialement devrait être de plus en plus partagé, et l'on peut penser qu'une minorité croissante de retraités ou de préretraités ne se retrouvera que partiellement dans des retraites fondées sur le repos, les loisirs et la famille. On constate par exemple actuellement que l'implication dans le milieu associatif est la plus développée chez les préretraités de niveau social élevé, qui généralement vivent mal leur mise à l'écart du monde du travail (Gaullier, 1994).

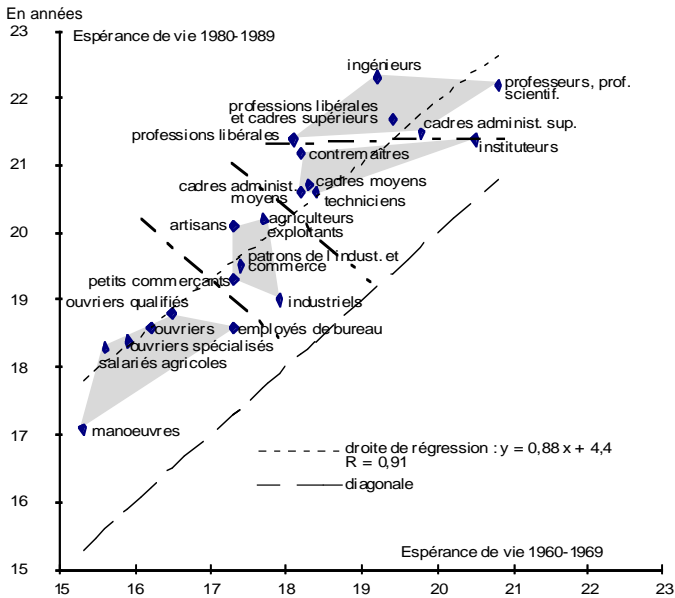
Certains facteurs semblent ainsi favorables au développement des activités para-productives ou socialement utiles : existence de besoins sociaux difficiles à financer, aspirations des retraités, et pour une minorité d'entre eux, nécessité d'un complément de revenus. Toutefois, l'extension que prendront ces activités para-productives ou d'intérêt général à la retraite pourra varier fortement en fonction du contexte économique et institutionnel et notamment de l'évolution effective de l'âge de départ à la retraite, de l'ampleur du développement des retraites progressives, d'éventuels liens entre indemnisations de préretraites et activités d'utilité sociale, d'incitations à la pratique du bénévolat à la retraite... (Gaullier, 1994). Même si de telles initiatives demeurent marginales, elles pourraient à terme favoriser l'insertion des retraités dans notre société, qui est encore loin d'être complète. Elles auraient aussi pour conséquence une différenciation toujours plus importante des modes de vie à la retraite.

P. P.

Espérance de vie et classes sociales

La pénibilité du travail, les modes de vie, les différences économiques et culturelles de recours au système de santé impliquent des inégalités sensibles d'espérance de vie. La première évaluation de ces inégalités d'espérance de vie, en France (Calot et Febvay, 1965), mettait en évidence une différence importante entre les professeurs qui, après 60 ans, avaient 20,8 ans à vivre et les manœuvres, à qui ne restaient que 15,3 années d'existence. Réévaluée selon la même méthodologie (Desplanques, 1993) pour les années quatre-vingt, il apparaît que les différences ont la même amplitude entre le haut de la hiérarchie sociale (les ingénieurs ayant dépassé les professeurs) et le bas (les manœuvres) : l'écart reste quasiment identique (5,2 ans au lieu de 5,5 ans).

Espérance de vie à 60 ans par catégorie sociale dans les années 1960 et 1980



Source : Données de G. Desplanques, 1993.

Ce graphique appelle différents commentaires et remarques :

- Aux deux dates, l'espérance de vie à soixante ans épouse au moins grossièrement la hiérarchie sociale : les ouvriers et employés sont en arrière ; les cadres (suivis des professions intermédiaires, appelés « cadres moyens » dans la nomenclature des CSP) sont en avant ; les indépendants, dont le système de protection sociale pourrait être moins favorable que celui des salariés, sont situés relativement plus bas que les cadres moyens ; on peut noter que les industriels semblent avoir une espérance de vie à peine supérieure à celle des ouvriers.

- Par ailleurs, les catégories sociales ont gagné 2,4 ans en moyenne ; ce chiffre peut sembler faible, puisque, au rythme séculaire d'élévation de l'espérance de vie de trois mois par an, s'il n'y avait pas eu de changement de la structure sociale, l'espérance de vie dans chaque catégorie aurait dû croître de 5 ans ; en fait, le gain d'espérance de vie globale vient en partie de la diminution relative des catégories à faible espérance, et de l'augmentation des autres catégories.

- Il n'y a à proprement parler ni convergence ni divergence dans l'espérance de vie entre les catégories sociales : en termes de nombre d'années, les catégories populaires et aisées sont grossièrement à la même distance ; les manœuvres restent au bas du classement (17,1 années, soit 1,8 ans en plus en vingt ans, moins que la moyenne) ; l'évolution la plus intéressante est une certaine recomposition : les instituteurs (+ 0,9 an) sont rétrogradés au classement, les professeurs (+ 1,4 ans) sont dépassés par les ingénieurs (+ 3,1 ans) et sont rattrapés par les professions libérales (+ 3,3 ans), qui étaient à la traîne.

- Enfin, le graphique montre que les catégories se différencient mieux dans les années quatre-vingt que naguère : alors que les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires étaient peu différenciés (les instituteurs ayant une espérance de vie proche des professeurs, les professions libérales étant quant à elles au niveau des contremaîtres), la mortalité selon les grandes catégories de l'INSEE est maintenant répartie comme la hiérarchie sociale.

La difficulté d'interprétation de ces évolutions réside dans le point de vue adopté. En effet, ces mêmes données, selon qu'elles sont regardées du point de vue du nombre d'années ou du pourcentage d'espérance de vie en plus, ne disent pas la même chose : en nombre d'années, les manœuvres gagnent 1,8 ans, ce qui représente 11,8 % en plus ; avec un gain de 1,7 ans pour les cadres administratifs supérieurs, l'accroissement n'est que de 8,6 % (un gain identique, en nombre d'années, représente plus, en pourcentage, pour les catégories dont l'espérance est faible). En nombre d'années, il y a stabilité, et en pourcentage, il y a une légère convergence. Ces deux points de vue, additifs et multiplicatifs, ne disent donc pas la même chose, et l'on peut se poser la question de savoir quel regard est le plus juste.

En fait, cette question n'a pas de réponse. Du point de vue de la démographie empirique, on sait que, depuis la fin de la guerre, l'espérance de vie croît de façon additive : plus trois mois par an, de façon très régulière. Pour qu'il y ait convergence, il faudrait que les catégories les plus modestes gagnent plus d'années que les autres. Du point de vue des dépenses de retraite, le pourcentage est plus adéquat : il mesure en effet l'accroissement du temps de versement des retraites, et deux ans de plus signifie un meilleur accroissement pour une espérance de vie courte que pour une espérance plus longue. Les manœuvres bénéficient ainsi, si on néglige l'âge du départ, de 11,8 % de temps de retraite en plus, et les cadres de 8,6 %, avec un même accroissement en nombre d'années.

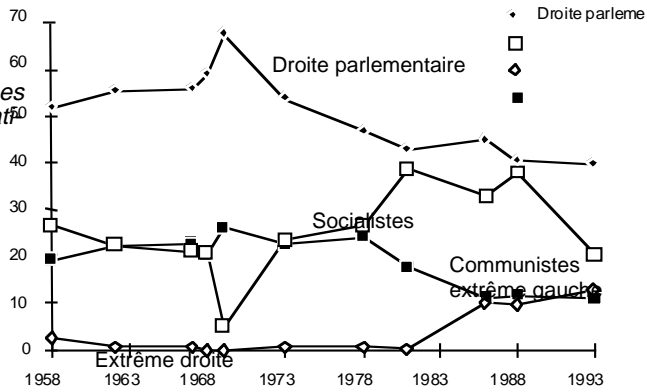
Malgré cette convergence comptable, il peut sembler décourageant que la montée en puissance du système de protection sociale ne soit pas parvenue, pour l'instant, à limiter plus nettement ces différences : les données de 1960-1969 concernaient la génération née autour de 1885, qui n'avait quasiment pas connu la croissance économique et la prise en charge par le système de protection sociale de l'ensemble de la population. Les données de Desplanques concernent en revanche la génération née autour de 1905, dont la moitié de la carrière s'est déroulée dans l'après-guerre, avec un système plus favorable pour l'ensemble de la population, mais plus encore chez les ouvriers. Le maintien de l'écart entre les catégories populaires et les cadres peut laisser penser que la protection sociale n'a pas eu de conséquence sur l'inégalité devant la mort. Nous ne pouvons présager, pour l'instant, comment se répartiront les gains d'espérance de vie par catégorie pour les générations dont l'enfance et l'adolescence — moments cruciaux pour l'état de santé des individus — se sont déroulées sans crise économique, ni pénurie, ni guerre, avec un niveau élevé de protection sociale.

L. C.

Déclin ou maintien du clivage droite/gauche ?

L'évolution de l'électorat français sur le moyen terme (1978-1993), calculé sur la base des élections législatives, permet de distinguer trois temps (graphique 11). Tandis que la période 1958-1973 se caractérisait par une forte stabilité du clivage droite/gauche dans une compétition bipolaire dominée par la première, la période 1973-1981 a été marquée par l'inversion du rapport de force bipolaire (et, au sein de la gauche, l'inversion du rapport Parti communiste/Parti socialiste). Enfin, la période 1984-1993 est marquée par la rechute de la gauche, la stabilisation relative de la droite et l'émergence de l'extrême droite (qui dépasse désormais le Parti communiste).

11. L'évolution des principaux rapports politiques sur la bases des élections législatives de 1958 à 1993



Source : Sofres.

Il s'agit ici de discuter les évolutions de la dernière période, qui ont été généralement interprétées de trois manières :

- en terme d'effacement progressif du clivage droite/gauche au profit de l'apparition d'un électeur « mobile », parfois qualifié de « rationnel » ;
- en terme d'effacement progressif des principales déterminations collectives du vote (religion et classes sociales) ;
- en terme de discrédit des partis de gouvernement au profit d'un « vote sanction » .

La première interprétation, très en vogue à la fin des années quatre-vingt, a été considérablement relativisée depuis (Boy et Mayer, 1990 ; Perrineau et Mayer, 1992). Les comparaisons dans le temps et l'étude plus fine de la population concernée ont permis de montrer que seuls 10 à 12 % des électeurs peuvent franchir réellement le clivage droite/gauche d'une élection à l'autre. De plus, il est également établi que l'instabilité électorale qui caractérise la vie politique française depuis 1984 est le fait non pas de ces électeurs mobiles dans leurs choix partisans, mais d'environ 20 % d'électeurs potentiels (inscrits) qui s'abstiennent ou non selon les scrutins. En définitive, ainsi que le souligne Chauvel (1994), les évolutions des quinze dernières années permettent surtout d'observer que les partis à vocation gouvernementale ont de plus en plus de mal à remobiliser un électorat après avoir gouverné et déçu et que, « dans ce jeu, l'électeur apparaît moins stratège que sans repère ». Cette interprétation peut donc être tenue pour secondaire. Le poids persistant des convictions religieuses de certains votants (eux-mêmes de moins en moins nombreux dans la société) mis à part, ce qui reste de la deuxième interprétation (les classes sociales) ainsi que la troisième convergent vers la question de l'évolution et de la pertinence du clivage droite/gauche. Et à nouveau les avis sont partagés.

Certes, la bipolarisation rigide de la vie politique et de l'électorat français est partiellement remise en cause au profit d'une instabilité électorale qui dure maintenant depuis plus d'une quinzaine d'années. Certes encore, en termes d'enjeux politiques majeurs, le clivage gauche/droite est de plus en plus fréquemment remis en question. L'Europe, la lutte contre le chômage, l'environnement, l'insécurité, l'exclusion même

désormais, sont des grands sujets sur lesquels la ligne de fracture traverse à la fois la gauche et la droite au point parfois de mettre nettement en cause la légitimité de ces repères traditionnels. Logiquement, de nombreux observateurs de la vie politique ont donc insisté sur le fait que les opinions favorables à l'idée que « les notions de droite et de gauche sont dépassées, ce n'est pas comme cela que l'on peut juger les prises de position des partis et des hommes politiques » sont passées de 33 % en 1981 à 55 % dix ans plus tard (Cayrol, 1992). Le clivage droite/gauche est-il donc en voie de dépassement définitif ? Il est permis d'en douter pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, on doit rappeler avec E. Schweisguth (1994) que ce n'est pas la première fois dans l'histoire que ce clivage idéologique de longue durée semble en recul. En période de crise, l'arrivée au devant de la scène de valeurs consensuelles comme la lutte contre le chômage et contre l'exclusion a pour effet de renforcer le consensus républicain au détriment des affrontements partisans²¹. Mais la crise passant ou bien s'aggravant encore davantage, les options progressistes ou conservatrices pourraient bien refaire surface avec force.

Ensuite, la reconnaissance du fait que l'opposition droite/gauche n'a plus guère de sens *pour comprendre le fonctionnement de la vie politique* ne signifie nullement que cette opposition perd de son sens dans le système de valeurs des individus. D'une part, les sondages montrent que l'indifférence générale à l'égard du politique n'a pas bougé (38 % en 1977, 37 % en 1992). D'autre part, même si les « sentiments de classes » d'autrefois sont de moins en moins prégnants, J. Charlot (1994) insiste avec raison sur le fait qu'on ne doit pas conclure à un effacement des systèmes de valeurs respectifs des électeurs de gauche et de droite (on constaterait au contraire dans les enquêtes le maintien global de préférences intellectuelles et morales assez différentes).

Enfin, les clivages sociaux continuent de déterminer assez fortement les votes même s'ils témoignent de remaniements importants. C'est ce qui ressort de l'analyse du tableau suivant qui montre les évolutions du vote selon les catégories socio-professionnelles depuis 1978.

Le déclin des votes communistes et socialistes est surtout sensible dans les catégories qui votaient majoritairement à gauche en 1978 : les ouvriers et les employés. De porte parole du monde ouvrier avec encore 35 % des votes en 1978, le Parti communiste et l'extrême-gauche se retrouvent en 1993 en troisième position avec 15 % des votes, à égalité avec le Front national, loin derrière la droite parlementaire (33 %). Leur baisse est également massive chez les employés et les cadres et professions libérales où ils sont désormais dépassés par le Front national et par les écologistes. Quant au vote socialiste, il connaît *grosso modo* la même évolution, à l'exception d'une part des retraités et des inactifs où il ne recule que faiblement, d'autre part et surtout des cadres et professions

21. L'élection présidentielle de 1995, remportée par un candidat de droite au nom de valeurs traditionnelles de gauche, peut ainsi être interprétée moins en terme de mobilité électorale qu'en terme de renforcement de consensus.

2. Evolution de la répartition des votes par PCS selon les principaux partis politiques
aux premiers tours des élections législatives entre 1978 et 1993

	PC + ext. gauche	PS	RPR - UDF	FN	Écologistes
<i>Agriculteurs</i>					
1978	9	18	65	2	1
1981	8	32	60	0	0
1988	3	13	79	5	0
1993	4	13	52	14	2
1978 / 1993	- 5	- 5	- 13	+ 12	+ 1
<i>Artisans -commerçants</i>					
1978	12	19	57	4	2
1981	10	35	50	2	0
1988	7	28	58	7	0
1993	5	11	50	18	3
1978 / 1993	- 7	- 8	- 7	+ 14	+ 1
<i>Cadres et prof. libérales</i>					
1978	14	23	48	3	6
1981	9	38	47	0	3
1988	5	34	50	11	0
1993	3	23	48	6	11
1978 / 1993	- 11	=	=	+ 3	+ 5
<i>Prof. interméd.</i>					
1978	23	30	36	3	4
1981	18	45	32	1	2
1988	10	45	34	10	1
1993	14	24	28	10	15
1978 / 1993	- 9	- 6	- 8	+ 7	+ 11
<i>Employés</i>					
1978	26	29	36	3	4
1981	18	45	32	1	2
1988	16	39	34	10	1
1993	12	19	31	16	11
1978 / 1993	- 14	- 10	- 5	+ 13	+ 7
<i>Ouvriers</i>					
1978	35	30	31	1	1
1981	25	44	29	0	1
1988	16	44	28	11	1
1993	15	18	33	15	8
1978 / 1993	- 20	- 12	+ 2	+ 14	+ 7
<i>Inactifs - retraités</i>					
1978	21	22	41	4	0
1981	17	29	49	2	0
1988	11	37	41	10	1
1993	10	19	46	13	5
1978 / 1993	- 11	- 3	+ 5	+ 9	+ 5

Source : SOFRES.

libérales où il est simplement revenu à son niveau de 1978. A côté du déclin du vote de gauche, la seconde leçon que livre ce tableau est que le reflux des votes socialiste, communiste et d'extrême-gauche n'a pas profité à la droite parlementaire classique (RPR et UDF). Si, entre 1978 et 1993, cette dernière gagne 5 points chez les retraités et les inactifs et 2 petits points chez les ouvriers, elle en perd 5 chez les employés et 8 chez les professions intermédiaires. En outre elle recule dans les catégories où elle était traditionnellement largement majoritaire : les artisans-commerçants (- 7) et les agriculteurs (- 13)²². De plus, si l'on calcule à présent l'évolution du rapport droite/gauche au sein des partis de gouvernement (socialistes d'une part, RPR et UDF d'autre part), on s'aperçoit que l'écart a peu varié (sauf chez les ouvriers où la baisse du PS a été la plus forte). De ce point de vue, l'évolution globale de l'électorat témoignerait donc en réalité d'une relative stabilité.

Crise de la représentativité

De toutes ces évolutions, la hausse aussi forte qu'inattendue du vote écologiste aux élections de 1993 mise à part (il est trop tôt pour juger de sa signification), la plus massive est en réalité la montée régulière dans toutes les catégories sociales du vote d'extrême-droite. A l'exception des cadres et professions libérales, il s'est installé partout au-delà de la barre des 10 %, au-delà même des 15 % chez les artisans-commerçants, les ouvriers et les employés. Ce constat est bien connu, mais le tableau permet d'aller un peu plus loin dans l'analyse. Ainsi, si l'on additionne les votes socialistes, RPR et UDF d'une part, communistes, extrême-gauche et extrême-droite d'autre part, on constate partout la perte de représentativité des partis de gouvernement. Chez les agriculteurs, leur poids électoral total passe de 83 à 65 %, chez les artisans-commerçants de 76 à 61 %, chez les professions intermédiaires de 66 à 52 %, chez les employés de 65 à 50 % et chez les ouvriers de 61 à 51 %. En définitive, seuls les cadres et professions libérales se montrent stables dans leur préférence pour les partis de gouvernement. De fait, ce sont les catégories sociales qui souffrent le moins de la crise économique et qui ressentent le moins ce sentiment de détérioration des conditions de vie dont la prégnance accrue caractérise les années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix (Michelat et Simon, 1996).

Au total, en s'en tenant à ce niveau très global d'observation sociologique, on peut donc appuyer l'hypothèse que l'évolution de l'électorat français se caractérise non pas tant par la dissolution du rapport droite/gauche que par une recherche de nouveaux discours, fussent-ils extrémistes, qui témoigne avant tout de la perte de crédibilité des partis de gouvernement en liaison avec le développement d'un sentiment de « mal-être ».

L.M.

22. Le recul est moindre si l'on additionne aux voix du RPR et de l'UDF celles des divers droites dont l'instabilité sur le long terme complique les comparaisons.

Références bibliographiques

- ATTIAS-DONFUT C. (dir.), 1995, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, Etat*, Paris, Nathan.
- BARRY C. de, D. ENEAU, J.-M. HOURRIEZ, 1996, « Les aides financières entre les ménages », *INSEE-première*, n°441.
- BASSO Joëlle, 1994, *Développement de l'information économique et diffusion des représentations sociales des revenus : enjeux et conflits en France des années 1950 aux années 1980*, Thèse de doctorat en sociologie, Université ParisX-Nanterre.
- BAYET A. et D. DEMAÏLLY, 1996, « Salaires et coûts salariaux », *INSEE première*, n°449.
- BERGOUNIOUX A., 1982, *Force ouvrière*, Paris, PUF.
- BOURDELAIS P. , 1993, *L'âge de la vieillesse*, Paris, Editions Odile Jacob.
- BOY D., N. MAYER, 1990, *L'électeur français en questions*, Paris, Presses de la FNSP.
- BRANCIARD Michel, 1986, *La CFDT*, Paris, PUF.
- CALOT G. et M. FEBVAY, 1965 : « La mortalité différentielle suivant le milieu social, période 1955-1960 », *Etudes et conjoncture*, n°11, INSEE, novembre.
- CAYROL R., 1992, « La droite, la gauche et les références idéologiques », in SOFRES. *L'état de l'opinion 1992*, Paris, Seuil.
- CERC, 1993, *Revenus et pensions des plus de 60 ans*, Document n°108.
- CHAMBAZ C. et N. HERPIN, 1995, « Les bas niveaux de vie », *INSEE-première*, n°363.
- CHARLOT J., 1994, *La politique en France*, Paris, Editions de Fallois.
- CHAUVEL L., 1994, « La double dérive de l'électeur », in L. DIRN, « Chronique des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°49.
- CHAUVEL L., 1995, « L'élévation de l'âge de fin d'études depuis trente ans », in L. DIRN, 1995, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°54, juillet.
- CHAUVEL L., 1996 a, « L'extension du chômage et l'incertitude des familles », in L. DIRN, 1996, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°56, janvier.
- CHAUVEL L., 1996 b, « L'évolution de la courbe d'ancienneté des salariés », in L. DIRN, 1996, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°56, janvier.
- CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, 1993, *Les activités d'utilité sociale des retraités et des personnes âgées*, Paris, Direction des Journaux Officiels.
- COUET Ch., 1996, « Le bilan démographique 1995. Reprise de la natalité », *INSEE Première* n°428, février.

- COUET C., 1996, « Les naissances hors mariage », in *Données sociales*, INSEE, Paris.
- CRIBIER F., A. KYCH, 1992, « La migration de retraite des Parisiens. Une analyse de la propension au départ », *Population* n°3, mai-juin.
- DANGERFELD O. , D. PRANGÈRE, N. ROTH, 1996, « L'évolution des retraites entre 1988 et 1993 », INSEE, *Données sociales 1996*.
- DESPLANQUES G., 1993, « Les familles recomposées en 1990 », in M.-T. MEULDERS-KLEIN et I. THÉRY, 1993, *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Nathan, Paris.
- DESPLANQUES G., 1991, « Les cadres vivent plus vieux », *INSEE Première* n°158, août.
- DESPLANQUES G., 1993 : « L'inégalité sociale devant la mort », *Données sociales*, INSEE, Paris.
- DEVILLE J.-C., 1972, « Structures des familles », *Les collections de l'INSEE*, série D, n°13-14.
- DINH Q.C., 1994, « La population de la France à l'horizon 2050 », *Economie et statistique* n°274.
- DIRN Louis, 1991, *La Société française en tendances*, Paris, PUF, tendance 7.1.
- DIRN Louis, 1991, *La société française en tendances*, Paris, PUF (tendance 1.2 p. 54) et X. GAULLIER, 1988, *La deuxième carrière. Age, emploi, retraite*, Paris, Le Seuil.
- FNG, P. PAILLAT (DIR), 1993, *Les pratiques culturelles des personnes âgées*, Paris, La Documentation Française.
- GAULLIER X., 1994, « La société flexible » in B. EME, J.-L. LAVILLE, *Cohésion sociale et emploi*, Paris, éd. Desclée de Brouwer
- GAUTHIER P., 1995, « L'Etat et la vieillesse », *Administration* n°167.
- GAYMU J., 1994, « Vieillissements et populations âgées : quelques enseignements de la démographie », *Gérontologie et société* n°71, décembre.
- GLEIZES M., M. PLESSIS, M. TOURNE (DIR), 1995, « Quelles retraites pour les salariés du secteur privé d'ici à 2015 », *Retraites et société* n°9.
- FITOUSSI Jean-Paul, 1995, *Le débat interdit, monnaie, Europe, pauvreté*, Paris, Arléa.
- GALLAND O., 1995 a, « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Economie et Statistique*, n°283-284.
- GALLAND O., 1995 b, « Les adolescents », in L. Dirn, 1995, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°52, janvier.
- GUILLEMARD A.-M. , 1972, *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris, Mouton.
- GUILLEMARD A.-M., 1986, *Le déclin du social*, Paris, PUF.

- GUILLEMARD A.-M., 1988, « La naissance du troisième âge » in H. MENDRAS, M. VERRET, *Les champs de la sociologie française*, Paris, Armand Colin.
- GUILLEMARD A.-M., L. SALZBERG (dir.), 1994, *Emploi et vieillissement*, Paris, La Documentation Française.
- HÉMÉRY S. et Q.-C. DINH, 1971, « La situation démographique entre 1968 et 1969 », *Les collections de l'INSEE*, série D, n°10.
- IRES-CFDT, 1987, *Conception de l'adhérent dans la CFTC-CFDT (1919-1979)*, mai. et *L'adhérent dans la CFDT d'aujourd'hui, conceptions et pratiques*, octobre.
- JASLIN J.-P., 1995, in Louis DIRN, « Chronique des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°54, juillet.
- LABBÉ Dominique, 1996, *La syndicalisation en France depuis 1945*, rapport ronéo du CERAT.
- LAGRANGE H., 1995, *La civilité à l'épreuve : crime et sentiment d'insécurité*, PUF, Paris.
- LEBEAUPIN A. , 1994, « Les incapacités permanentes des personnes âgées », *Solidarité Santé études statistiques* n°1.
- LEGRIS B. et S. LOLLIVIER, 1996, « Le niveau de vie par génération », *INSEE-première*, n°423.
- LOUVOT C., 1993, « Le nombre de ménages augmentera de moins en moins vite », *Economie et statistique* n°267, juillet.
- MADRE J.-L., C. GALLEZ, 1993, « Equipement automobile des ménages et cycles de vie », *Sociétés contemporaines* n°14/15, et pour les chiffres les plus récents, M. BOLIER, G. RENNES, 1995, « Un ménage sur quatre dispose d'une deuxième voiture », *Insee Première* n°418, décembre.
- MANON N., 1996, « Conditions de vie des ménages », *INSEE résultats*, série Consommation modes de vie, n°79.
- MARPSAT M. et J.-M. FIRDION, 1996, « Devenir sans-domicile : ni fatalité, ni hasard », *Population et société*, n°313, mai.
- MEULDERS-KLEIN M.-T. et I. Théry, 1993, *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan.
- MICHELAT G., SIMON M., 1996, « 1981-1995 : changements de société, changements d'opinion », in SOFRES. *L'état de l'opinion 1996*, Paris, Seuil.
- MICHON F., 1970, « Structures de la population active », *Les collections de l'INSEE*, série D, n°7.
- MONTEIRO S., 1996, « Les vacances des Français », *INSEE résultats*, série Consommation modes de vie, n°80-81.
- MOURIAUX R., SUBILEAU F., 1990, *Les effectifs syndicaux en France depuis 1982*, CEVIPOF, document de travail n°40.
- MUCCHIELLI L., 1996, « Les désillusions du progrès culturel », in L. DIRN, 1996, « Chroniques des tendances de la société française », *Revue de l'OFCE*, n°57, avril.

- PAILLAT P. (dir.), 1989, *Passages de la vie active à la retraite*, Paris, PUF.
- PERRINEAU P., N. MAYER, 1992, *Les comportements politiques*, Paris, Armand Colin.
- PERRINEAU P., C. YSMAL, 1995, *Le vote en crise*, Paris, Presses de la FNSP.
- POCHET P., 1995, *Mobilité quotidienne des personnes âgées en milieu urbain : évolutions récentes et perspectives*, Thèse pour le Doctorat de Sciences Economiques, Lyon, Université Lumière Lyon 2.
- POCHET P., 1996, « La mobilité quotidienne des personnes âgées : entre sédentarité, vie de quartier et motorisation », *Gérontologie et Société*, 1^e trimestre.
- RIFFAULT H., 1993, « L'évolution des valeurs en Europe », *Futuribles* n°182.
- ROBINE J.-M., P. MORMICHE, E. CAMBOIS, 1994, « L'évolution de l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans », *Gérontologie et Société* n°71, décembre.
- ROCHEFORT R., 1995, *La société des consommateurs*, Paris, Odile Jacob.
- ROSANVALLON Pierre, 1988, *La question syndicale*, Paris, Calmann-Lévy.
- SABOULIN M. de et S. THAVE, 1993, « La vie en couple marié, un modèle qui s'affaiblit », in *Données sociales*, INSEE, Paris.
- SCHWEISGUTH E., 1994, *Droite-Gauche : un clivage dépassé ?*, Paris, La Documentation Française.
- TCHAYANOV Alexandre, 1990, *L'organisation de l'économie paysanne*, Paris, Librairie du Regard, traduit du russe (ed. originale 1924).
- VERGES P., J.-M. ALBERTINI, 1995, *Mental representations of the economy: a key factor in economic progress*, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence.